

LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE

1.5.3.c – La caractérisation du rôle joué par la région de Beyrouth, par les autres pôles, par l'axe intérieur et les rapports ville – campagne

Le poids de la région de Beyrouth, capitale, site du port et de l'aéroport, aboutissement de la route de Damas, est considérable. Sans les contraintes du relief, compte tenu de la taille du territoire libanais, il est probable que Beyrouth serait devenue la seule agglomération. L'histoire, le relief ont tempéré cette hégémonie. Il convient d'en mesurer les avantages (tant il est vrai que le développement économique est désormais porté, dans le monde entier, par le dynamisme des grandes métropoles) et les inconvénients (marginalisation des localités excentrées), d'estimer les tendances et de mieux recadrer cette situation par rapport à l'ensemble du territoire libanais.

1.5.4.c – Conséquences des disparités spatiales

Les conséquences des disparités spatiales seront analysées à partir du tableau récapitulatif de l'ensemble des indicateurs économiques et sociaux recueillis dans le cadre de l'étude. L'objectif principal consistera à montrer comment les disparités spatiales se sont répercutées sur les mouvements et les déplacements de population, sur le marché de l'emploi, sur les flux des biens et services, et sur la structure des richesses, des revenus et des rentes. L'identification des itinéraires et des modes d'insertion des espaces relativement pauvres et moins développés dans le cadre de l'espace économique national, mettra en lumière la nature et l'étendue des dynamiques qui ont été induites par les disparités régionales, et les forces et faiblesses engendrées par ces dynamiques.

1.5.4.d. – Limites et contraintes favorisant ou entravant le développement équilibré

Ce dernier volet des analyses transversales consiste à croiser les observations relatives aux écarts de développement avec celles obtenues à travers les analyses économiques, institutionnelles et urbanistiques. L'objet de cette approche est de commencer à comprendre les raisons profondes des mécanismes de relégation de certaines régions.

LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE

DISCOURS TRADITIONNEL ET PROBLEMATIQUE

Le poids de Beyrouth a traditionnellement été présenté comme écrasant par rapport aux différentes régions libanaises. Le discours politique commun a longtemps fait prévaloir l'image d'une capitale hypertrophiée, privilégiée, voire prédatrice, par rapport au reste du pays. Les tentatives de développement des années 60 visaient déjà à rééquilibrer une situation jugée par trop avantageuse pour la capitale, certains ont justifié la guerre par le déséquilibre du développement économique entre les régions et les communautés et l'inscription de l'objectif du « développement équilibré » dans le texte constitutionnel des accords de Taëf n'est à cet égard qu'une expression renforcée du même souci. Une des critiques les plus couramment adressées à la politique d'investissement public durant les années 90 n'est autre que d'avoir par trop favorisé la capitale.

La légitimité sociale du souci d'équité spatiale n'est pas en doute et n'est nullement propre au Liban. Les inégalités des chances spatiales ne peuvent pas se rajouter aux inégalités sociales ou sectorielles sans exacerber les tensions politiques. Certaines remarques s'imposent pourtant dans le cas d'espèce :

La représentation politique des différentes régions du pays est entachée d'un biais systématique qui découle du fait que les élections tant nationales (législatives) que locales (municipales) ne s'appuient pas sur le critère de la résidence effective mais sur le lieu d'enregistrement des familles lors du recensement de 1932.

Il en découle que les régions rurales sont largement surreprésentées et que leur représentation ne s'appuie pas sur les réalités de la vie des électeurs mais sur des relations familiales anciennes qui se trouvent perpétuées par les institutions politiques ; en revanche les villes et plus encore leurs banlieues (qui n'étaient que des bourgades en 1932) sont fortement sous représentées et la majorité de leurs habitants effectifs n'y a pas de voix politique.

Le poids de Beyrouth sur la scène libanaise

La période de la guerre (1975-1990) a plus affecté la région de Beyrouth et de sa banlieue que le reste du pays. Les autres régions n'ont pas été épargnées mais les troubles, quelque violents qu'ils aient été (notamment dans les cazas du Chouf et de Aaley), y ont été temporaires (sauf à la lisière de la zone occupée par Israël au Sud Liban et ce jusqu'à la libération de juin

2000) alors que les lignes de démarcation dans la capitale se sont maintenues et sont restées « actives » durant toute la période.

Il en a résulté un reflux de la construction et des activités en dehors de Beyrouth, à commencer par le centre-ville qui a été complètement dévasté. Il est vrai que la tendance s'est inversée après 1990 mais les effets de cette phase de reflux se font encore sentir.

	Résidents en 1970	Part en 1970	Résidents en 1997	Part en 1997	Facteur de variation	taux moyen de variation annuelle
Beyrouth	474 870	22,3%	403 338	10,1%	0.85	-0,6%
Banlieue	464 070	21,8%	898 467	22,4%	1.94	2,5%
RMB	938 940	44,2%	1 301 805	32,5%	1.39	1,2%
Autres villes	339 090	15,9%	965 922	24,1%	2.85	4,0%
Régions rurales	848 325	39,9%	1 737 298	43,4%	2.05	2,7%
Liban entier	2 126 355	100,0%	4 005 025	100,0%	1.88	2,4%

La population de Beyrouth dans ses limites administratives a baissé de 15%. La distribution de la population résidente dans le pays fait apparaître que le poids relatif de l'agglomération beyrouthine dans son ensemble a aussi nettement baissé entre 1970 et 1997, passant de 44,2% à 32,5%, et ce contrairement aux idées reçues.

Bien que la définition des « autres villes » ne soit pas absolument identique entre 1970 et 1997, on doit souligner que c'est dans ce groupe que la progression serait la plus forte (4% par an en moyenne). Le poids des régions rurales aurait aussi augmenté (à moins que la procédure d'enquête n'ait été biaisée à ce niveau par un décompte exagéré des résidences principales en milieu rural).

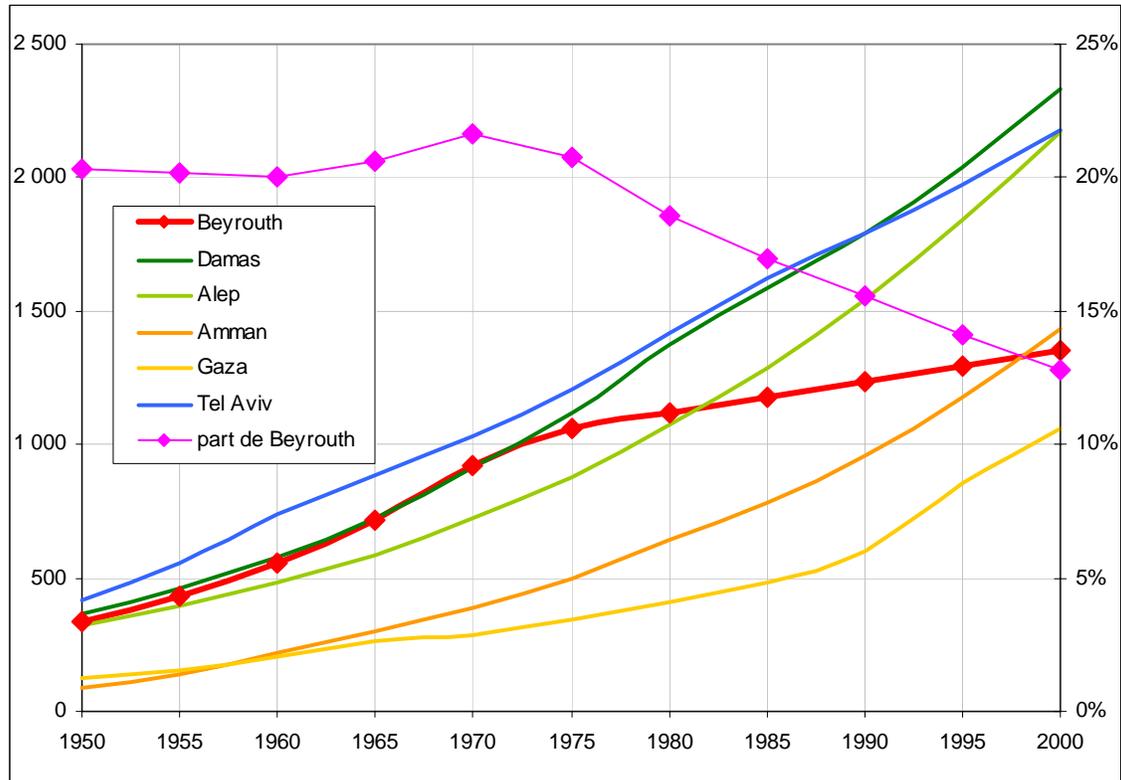
Le poids de Beyrouth sur la scène régionale

Il faut aussi comparer l'évolution démographique de l'agglomération beyrouthine avec celle des principales villes de la région. Les statistiques des Nations Unies (World Urbanization Prospects: The 1999 Revision) qui compilent les évaluations de la population des villes qui dépassaient 750.000 habitants en 1995 sur la période 1950-2000 font apparaître que la part de Beyrouth n'a cessé de reculer depuis 1970. Il convient d'abord de noter que ce document évaluait la population de Beyrouth en 1995 à 1,826 millions alors qu'elle n'a atteint en fait que 1,302 en 1997.

On peut observer ce recul du poids relatif de Beyrouth en comparant l'évolution de sa population à celle des villes de Syrie, de Palestine, de Jordanie et d'Israël :

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Beyrouth	335	431	556	715	921	1 062	1 120	1 177	1 235	1 292	1 350
Damas	367	461	579	727	914	1 122	1 376	1 585	1 790	2 036	2 335
Alep	320	392	480	588	721	879	1 071	1 288	1 543	1 840	2 173
Amman	90	140	218	299	388	500	640	782	955	1 179	1 430
Gaza	121	156	207	260	282	342	406	486	601	853	1 060
Tel Aviv	418	556	738	882	1 029	1 206	1 416	1 621	1 790	1 976	2 181
Total 6 villes	1 651	2 136	2 778	3 471	4 255	5 111	6 029	6 939	7 914	9 176	10 529
part de Beyrouth	20,3%	20,2%	20,0%	20,6%	21,6%	20,8%	18,6%	17,0%	15,6%	14,1%	12,8%

Sur les six plus grandes villes de la région, Beyrouth passe, entre 1970 et 2000, de la deuxième place (talonnant Tel-Aviv, avec 21,6% de l'ensemble) à la cinquième (avec 12,8% et suivie d'assez près par Gaza). Pour maintenir en 2000 son même rang qu'en 1970, Beyrouth aurait dû compter 2,280 habitants (soit 930 mille ou encore 70% de plus qu'en réalité).



Tant au niveau du Liban qu'au niveau régional, le poids relatif de l'agglomération beyrouthine n'a ainsi cessé de décliner entre 1970 et 2000. Peut-on encore, dans ces conditions, parler sans autre forme de procès de sa prééminence excessive ?

DISPONIBILITE ET SIGNIFIANCE DES INFORMATIONS

Le critère de la taille exprime à la fois le poids de l'agglomération en terme d'offre de fonctions urbaines et en terme d'attractivité et par suite de l'intensité de la demande de localisation de la population et des activités. Dès lors qu'il n'est plus concluant, il devient d'autant plus nécessaire de disposer d'indicateurs plus fins pour apprécier la place de l'agglomération beyrouthine dans son espace environnant, à commencer par le territoire libanais.

Les données disponibles à ce sujet proviennent essentiellement de l'enquête sur « Les Conditions de Vie des Ménages en 1997 » (CdVM), publiée par l'ACS

en février 1998 et des résultats des « Recensements des Immeubles et Établissements » (RIE) effectués par l'ACS durant les années 1995 et 1996.

Malheureusement les résultats de la CdVM ne sont disponibles qu'au niveau des six mohafazas et de la « banlieue de Beyrouth » qui a été extraite du « reste du Mont-Liban », ils ne distinguent pas, pour le reste du pays, les zones rurales des zones urbaines (comme cela avait été fait lors de l'enquête sur la Population Active en 1970).

Nous ne disposons pas de plus dans la CdVM de données permettant de croiser les lieux de résidence et les lieux de travail principal des actifs (comme cela avait été fait pour l'EPA de 1970). Les écarts entre les résultats sur l'emploi provenant des RIE et ceux de la CdVM sont considérables.

Nous ne disposons pas non plus de données incorporant les critères de la nationalité ou du statut de résidence (travailleurs saisonniers ou résidents temporaires) aux données sur la population active malgré le poids déterminant des travailleurs migrants dans la population active en général et dans certains secteurs d'activité en particulier et les distorsions qui peuvent résulter de leur amalgamation sur des paramètres essentiels comme les taux d'activité ou les niveaux de revenu. Nous ne disposons pas enfin de données sur les flux migratoires internes ou externes.

Si les données statistiques disponibles permettent d'appréhender assez bien les caractéristiques physiques des immeubles en termes d'équipements (eau, égouts, électricité, ascenseur, etc...) et d'établir des comparaisons assez fines à ces niveaux entre les différentes unités spatiales, elles se prêtent beaucoup plus difficilement à la comparaison des caractéristiques socio-économiques entre les régions : le découpage par mohafaza n'est pas réellement significatif et les moyennes peuvent cacher des différences très importantes au sein d'une même mohafaza alors que l'absence de toute information quant aux niveaux de prix entre les régions tend à exagérer les différences entre les niveaux de vie réels voire à pousser à des conclusions inversées.

Attractivité de la RMB

L'enquête CdVM offre un tableau croisé entre le lieu de résidence et le lieu d'enregistrement (dans le recensement de 1932). Il permet de se faire une idée approximative des flux migratoires et en particulier de l'attractivité de la RMB. Le tableau ci-dessous compare la structure de la population résidente de la RMB en 1970 et en 1997 suivant leurs origines (lieux d'enregistrement et nationalité) :

	Résidents 1970	Résidents 1997	Libanais 1970	Libanais 1997
Beyrouth	31.2%	24.6%	36.8%	26.6%
Mont-Liban	23.7%	28.6%	28.0%	31.0%
Nord	3.9%	3.9%	4.6%	4.2%
Békaa	7.3%	11.0%	8.6%	12.0%
Sud (dont Nabatieh)	18.6%	24.3%	22.0%	26.3%
Libanais dans la RMB	84.7%	92.4%	100.0%	100.0%
Étrangers	15.3%	7.6%		
Total résidents RMB	100.0%	100.0%		

Le premier constat est la baisse considérable de la part des non-Libanais dans la RMB, de 15,3% à 7,6%.. Il convient de rappeler que l'EPA excluait les camps palestiniens de son périmètre alors la CdVM les a inclus, ce qui accentue encore la baisse de la part des non-Libanais. Le tableau suivant compare les données disponibles sur la résidence des non-Libanais

	RMB 70	Total 70	RMB 97	Total 97
Nationalité sous étude	14 655	20 070	1 205	4 005
Syriens	73 260	103 725	21 133	44 055
Palestiniens	29 100	43 095	43 680	196 246
Autres arabes	11 415	13 065	8 212	16 020
Total arabes	113 775	159 885	73 024	256 322
Non arabes	14 865	17 790	24 556	44 055
Total étrangers	143 295	197 745	98 785	304 382

La baisse des porteurs de documents « nationalité sous étude » est due à leur naturalisation en 1994. La baisse du nombre de ressortissants syriens n'a pas d'explication évidente.

Pour ce qui est des Libanais, la part des Beyrouthins « de souche » décroît de 36,8% à 26,6%. La RMB continue d'attirer le gros de ses migrants du Mont-Liban et du Sud. La part des originaires du Nord, déjà très faible en 1970 (4,6%) baisse encore à 4,2%. Les originaires de la Békaa sont par contre en augmentation sensible et passent de 8,6% à 12,0%.

De manière plus détaillée, le tableau suivant donne la répartition des personnes originaires des vingt-six cazas suivant leurs lieux de résidence en 1997, il fournit donc une image globale assez fine des migrations par destination à partir de chaque caza d'origine :

Résidence	Reste Mont-Liban							Total	RMB
Enregistrement	Beyrouth	Banlieue	Liban	Nord	Sud	Nabatieh	Beqaa		
Beyrouth	56.9%	32.9%	6.0%	0.7%	1.5%	1.7%	0.5%	355 976	89.7%
Baabda	5.8%	61.8%	29.9%	0.0%	1.4%	0.0%	1.0%	165 885	67.7%
Metn	4.7%	55.7%	38.2%	0.0%	0.5%	0.3%	0.6%	180 841	60.4%
Chouf	7.7%	18.3%	72.8%	0.0%	1.0%	0.0%	0.2%	236 139	25.9%
Aaley	8.8%	37.8%	53.5%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	114 394	46.5%
Kesrouan	2.0%	7.0%	91.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	102 451	9.0%
Jbayl	2.8%	27.9%	64.7%	4.6%	0.0%	0.0%	0.0%	87 039	30.7%
Mt-Liban	5.7%	36.2%	56.5%	0.5%	0.6%	0.1%	0.4%	886 748	41.9%
Trablous	2.2%	2.4%	0.3%	94.8%	0.3%	0.0%	0.0%	185 733	4.6%
Koura	1.6%	1.8%	6.0%	90.6%	0.0%	0.0%	0.0%	50 575	3.4%
Zgharta	1.3%	4.3%	5.7%	88.8%	0.0%	0.0%	0.0%	63 436	5.5%
Batroun	4.7%	13.6%	10.2%	71.5%	0.0%	0.0%	0.0%	59 593	18.3%
Aakkar	1.1%	5.2%	3.1%	90.5%	0.0%	0.0%	0.0%	327 787	6.3%
Bcharré	2.5%	13.8%	22.2%	61.5%	0.0%	0.0%	0.0%	32 676	16.2%
Denniyé	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	97 318	0.0%
Nord	1.6%	4.6%	3.8%	90.0%	0.1%	0.0%	0.0%	817 118	6.2%
Saida-Zahrani	8.0%	12.8%	3.1%	0.5%	74.8%	0.8%	0.0%	175 117	20.9%
Sour	3.9%	15.7%	1.1%	0.4%	77.9%	0.8%	0.3%	217 744	19.6%
Jezzine	12.5%	41.2%	4.5%	0.0%	37.7%	3.3%	0.8%	67 633	53.7%
Sud	6.7%	18.4%	2.4%	0.3%	70.8%	1.1%	0.2%	460 494	25.1%
Nabatieh	12.6%	22.8%	0.8%	0.5%	2.5%	60.4%	0.4%	150 222	35.3%
Bint Jbeil	9.1%	34.2%	0.4%	0.0%	8.7%	47.6%	0.0%	163 039	43.3%
Marjaayoun	8.1%	43.4%	1.5%	0.0%	4.6%	42.0%	0.4%	124 353	51.5%
Hasbaya	6.3%	15.7%	2.1%	0.0%	2.5%	70.6%	2.9%	57 329	22.0%
Nabatieh	9.6%	30.9%	1.0%	0.2%	5.1%	52.8%	0.6%	494 943	40.5%
Zahlé- B centre	1.6%	11.1%	3.0%	0.4%	0.3%	0.2%	83.5%	179 150	12.6%

Béqaa ouest	3.1%	8.8%	2.4%	0.0%	0.5%	0.0%	85.3%	102 429	11.9%
Baalbak	1.7%	25.0%	1.6%	0.2%	0.4%	0.0%	71.0%	331 312	26.7%
Hermel	1.7%	31.5%	1.2%	5.0%	1.0%	0.0%	59.6%	48 519	33.2%
Rachaya	5.4%	9.1%	2.0%	0.0%	0.0%	0.9%	82.6%	29 747	14.5%
Beqaa	2.0%	18.7%	2.1%	0.6%	0.4%	0.1%	76.0%	691 156	20.8%
Libanais	9.7%	22.8%	15.7%	20.2%	9.9%	7.4%	14.4%	3 706 435	32.4%
Sous étude	46.1%	0.0%	23.2%	30.8%	0.0%	0.0%	0.0%	2 615	46.1%
Syrie	16.9%	29.9%	8.0%	30.3%	5.2%	1.2%	8.5%	45 172	46.8%
Palestine	9.4%	12.8%	4.3%	20.0%	50.8%	0.0%	2.8%	197 228	22.1%
Autres arabes	24.6%	47.2%	15.9%	0.0%	12.4%	0.0%	0.0%	11 446	71.7%
Total arabes	11.4%	17.4%	5.5%	20.9%	41.0%	0.2%	3.7%	253 846	28.8%
Non arabes	32.6%	29.6%	18.4%	4.1%	8.4%	2.8%	4.1%	39 476	62.2%
Étrangers	14.5%	18.9%	7.4%	18.8%	36.3%	0.6%	3.7%	295 938	33.4%
TOTAL	10.0%	22.5%	15.1%	20.1%	11.8%	6.9%	13.6%	4 002 373	32.5%

L'absence de distinction entre zones rurales et urbaines, notamment au niveau des destinations, et la référence temporelle très éloignée pour le lieu d'enregistrement limitent malheureusement l'utilité des informations. On peut cependant tirer les remarques suivantes :

33% des Beyrouthins de souche résident dans la banlieue et 6% dans le reste du Mont-Liban contre 57% dans le périmètre administratif de la ville. En 1970, les proportions étaient respectivement de 21%, 3% et 75%. Il y a sans doute l'effet conjugué d'un facteur économique lié à la recherche de logements plus abordables ou plus spacieux et d'un facteur socio-politique lié aux migrations dues à la guerre, à l'insécurité et à l'homogénéisation confessionnelle forcée de l'habitat dans la ville, notamment dans ses quartiers Ouest qui étaient confessionnellement mixtes avant 1975.

Les cazas du Mont-Liban limitrophes de Beyrouth tendent à voir leur population se concentrer dans la banlieue (Baabda et Metn). Le Kesrawan se distingue des autres cazas du Mont-Liban par l'attractivité faible qu'exerce sur lui la RMB, le pôle urbain de Jounieh a pu capter la majorité des migrations rurales du caza. Il en va de même, dans une moindre mesure, pour le caza de Jbail avec la ville de Jbail et pour le caza du Chouf avec l'agglomération de Barja-Chehim.

Le Liban Nord est clairement la région la moins attirée par Beyrouth, la ville de Tripoli exerçant sur la région une attraction déterminante. En y regardant de plus près on peut pourtant distinguer des situations différentes pour les cazas : les cazas de Batroun et de Bcharré sont nettement détournés de Tripoli en faveur de la banlieue de Beyrouth mais aussi du Mont-Liban, la ville de Jbaïl essentiellement ; cette situation s'explique par la proximité géographique mais aussi par la similitude confessionnelle des populations et les effets de la guerre. À l'autre extrême et pour des raisons symétriques, le caza de Dinniyé voit ses migrants entièrement captés par Tripoli. Les cazas de Akkar, Koura et Zgharta sont dans une situation intermédiaire, 10% des originaires du caza de Zghorta se retrouvent dans la banlieue de Beyrouth ou dans le Mont Liban (principalement à Jounieh).

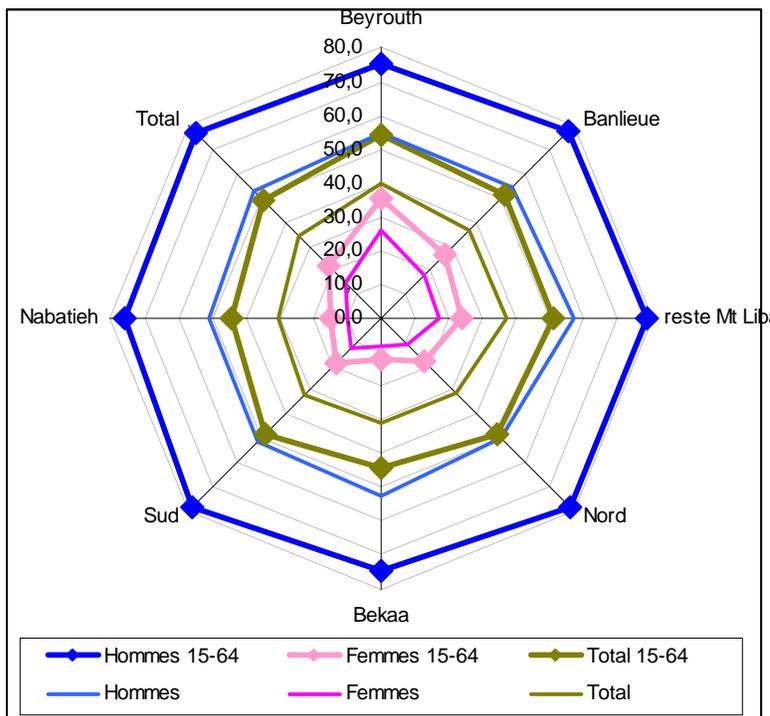
Le Sud et le nouveau mohafaza de Nabatiyé ne disposent pas d'un pôle doué d'une attractivité comparable à celle dont jouit Tripoli par rapport au Nord. La ville de Saïda est trop excentrée et trop proche de Beyrouth ; de plus son caractère confessionnel est étranger aux confessions dominantes dans la

région. Ainsi Saïda n'attire pratiquement pas de migrants du mohafaza de Nabatieh : 5,1% contre 40,7% qui vont vers la RMB. L'occupation israélienne violente et prolongée d'une grande partie de la région a de plus provoqué des déplacements massifs qui se sont déversés sur la RMB. On voit ainsi que près de la moitié des ressortissants des cazas de Jezzine, de Marjeyoun et de Bint-Jbeil se retrouvent dans la RMB contre près de 35% pour le caza de Nabatiyé et près de 20% pour les cazas de Saïda (malgré la présence de la ville de Saïda), Sour et Hasbaya.

Les cazas de la Békaa qui sont les plus attirés vers la RMB sont les plus lointains (27% pour Baalbek et 33% pour Hermel). Les capacités d'attraction de Zahlé ne peuvent malheureusement pas être appréciées mais il semble bien qu'elles s'exercent surtout dans les parties centrale et méridionale de la Békaa et restent limitées.

COMPARAISONS QUANTITATIVES DES MARCHES REGIONAUX DE L'EMPLOI

L'offre de travail



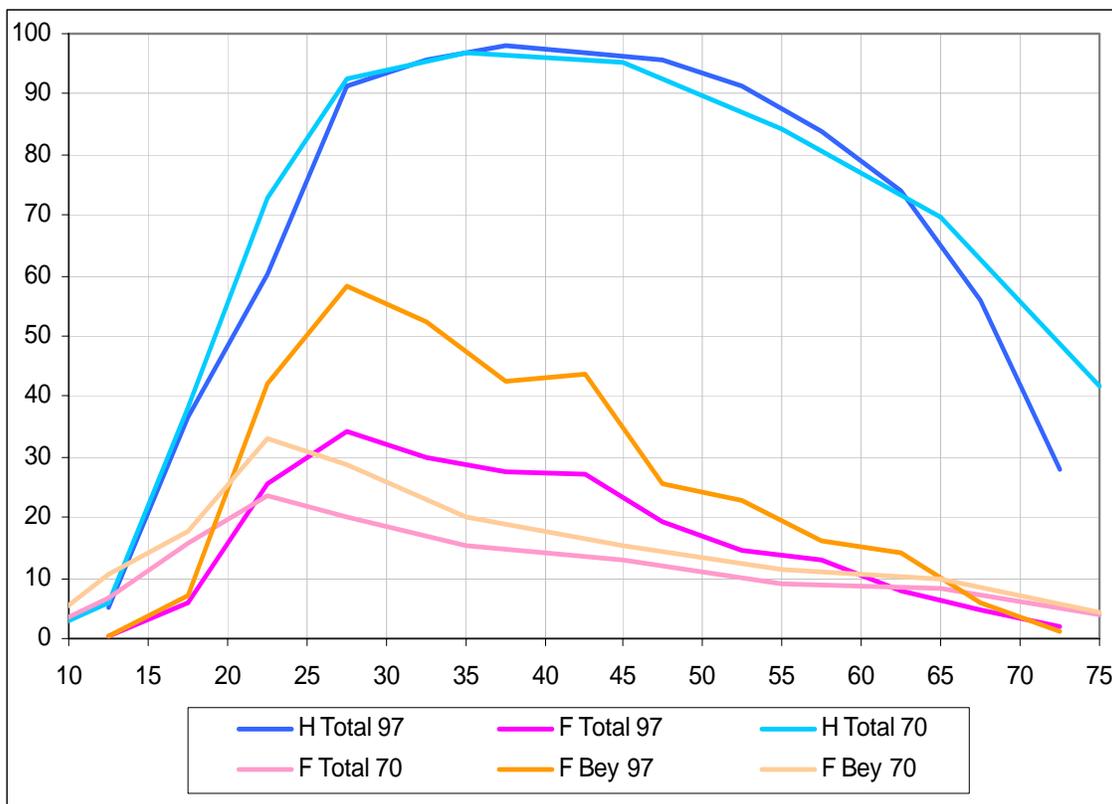
L'offre de travail est quantitativement différenciée entre les régions, le taux d'activité général varie entre 40% (Beyrouth, suivie de près de la banlieue et du reste du Mont-Liban) et 30% (Nord, Békaa, Sud et Nabatiyeh), ce qui indique une grande différence dans les taux de dépendance (2,5 à 3,3 personnes par actif). La structure démographique différente des régions atténue néanmoins les écarts au niveau des taux d'activité dans la tranche d'âge des 15 à

64 ans (44% à 55%) :

Taux d'activité	Beyrouth	Banlieue	reste du Mont Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Hommes	54,8	54,5	56,8	50,1	52,3	52,0	50,6	53,1
Femmes	25,7	18,3	17,0	11,0	8,2	12,1	10,0	14,7
Total	39,9	36,5	37,0	30,8	30,8	31,8	30,1	34,0
Hommes 15-64	74,8	78,0	78,4	78,7	74,5	79,0	75,6	77,3
Femmes 15-64	35,1	26,3	23,7	17,4	12,1	18,7	15,0	21,7
Total 15-64	54,0	52,0	50,9	48,3	44,2	48,3	44,3	49,3

Les différences inter régionales tiennent surtout à l'activité des femmes.

Dans la catégorie des 15 à 64 ans, le taux d'activité féminine varie entre 35% à Beyrouth et 12% dans la Békaa. Le personnel domestique féminin étranger, plus fréquent dans la capitale pourrait expliquer en partie cet écart important mais le phénomène reste digne d'attention.



La comparaison des taux d'activité par âge entre 1970 et 1997, pour les hommes d'une part et pour les femmes de l'autre, permet de tirer le constat suivant :

Le profil d'activité des hommes a peu changé, l'entrée dans la vie active est très légèrement retardée du fait de l'allongement de la durée moyenne des études.

Le taux d'activité des femmes a généralement augmenté, passant de 9,5% à 14,7%, il reste pourtant très faible et nettement inférieur à celui de la plupart des pays arabes malgré un niveau d'instruction chez les femmes

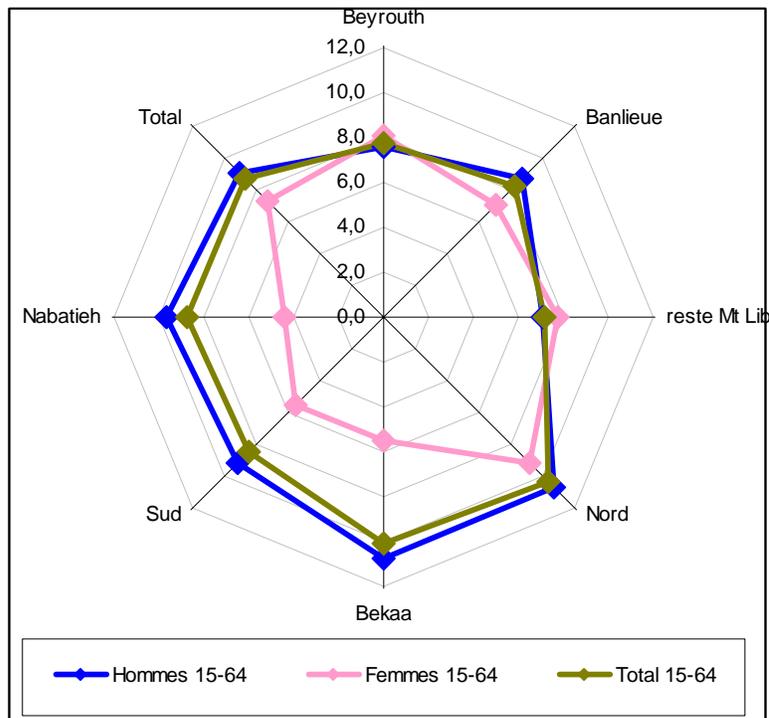
équivalent à celui des hommes ; la sous-estimation du travail féminin agricole ne saurait expliquer ce niveau bas d'activité car l'agriculture dans son ensemble ne représente plus une part significative de l'activité.

	Hommes	Femmes	Total	H (15 à 64)	F (15 à 64)	T (15 à 64)
Résidents en 1970	43.7%	9.5%	26.9%	63.7%	14.0%	39.2%
Résidents en 1997	53.1%	14.7%	34.0%	77.3%	21.7%	49.3%
Libanais en 1997	52.0%	12.7%	32.5%			

La réalité est même plus forte car une part significative du travail féminin (16,1%) est assurée par des non-Libanaises notamment dans les travaux domestiques. À titre de recoupement, l'enquête CdVM recense 35.500 aides ménagères, essentiellement étrangères. Si l'on calcule le taux d'activité parmi les femmes libanaises seules, il tombe à 12,7% !

De plus l'activité féminine est largement concentrée en termes de professions (enseignement et emplois de bureaux) et en termes régionaux (dans la RMB). Depuis 1997, l'entrée des femmes dans la vie active est devenue nettement plus tardive alors que le taux d'activité a progressé de près de 10% entre 25 et 45 ans. On constate que le taux d'activité dans la cohorte des femmes qui avaient entre 20 et 25 ans en 1970 a très peu varié au cours des vingt-cinq années écoulées, passant de 22% à 19%. Les femmes qui travaillent à 25 ans ont donc de fortes chances de continuer à travailler par la suite. Le pic d'activité féminine se situe aujourd'hui dans la tranche d'âge des 25-30 ans et atteint 33% dans le pays et 58% à Beyrouth.

Le chômage



Le taux de chômage était proche lors de l'enquête de 8,6%, légèrement plus élevé pour les hommes que pour les femmes. Il est particulièrement élevé dans les catégories jeunes (28,6% entre 15 et 19 ans et 17,8% entre 20 et 24 ans) pour lesquels le premier emploi est difficile à trouver et dont une partie significative émigre de ce fait.

Taux de chômage	Beyrouth	Banlieue	reste	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
			Mt Liban					
Hommes 15-64	7,5	8,6	7,0	10,6	10,7	9,1	9,6	9,0
Femmes 15-64	8	7	7,7	9,1	5,5	5,5	4,4	7,2
Total 15-64	7,7	8,2	7,1	10,3	10,0	8,4	8,7	8,6

En termes régionaux, c'est le Nord-Liban et la Békaa qui sont les plus affectées, avec plus de 10% de chômeurs. Les indications disponibles à partir de sources éparses tendent à indiquer une aggravation sensible du chômage depuis cette date.

Lieux de résidence et d'activité

La comparaison des données relatives à l'emploi suivant le lieu d'activité et le lieu de résidence est décevante du fait de lacunes importantes dans le recensement des établissements. S'il est normal que l'on ne retrouve pas dans le recensement des établissements les services aux ménages, les artisans chauffeurs de taxis ainsi que certaines activités artisanales ou commerciales « non sédentaires » (travaux d'entretien et de construction, vendeurs ambulants, travailleurs à domicile, etc.), on ne peut que déplorer l'omission des administrations publiques et la non-prise en compte des chantiers de BTP.

Il est vrai que nous disposons de deux recensements sectoriels effectués en 1998 (proches dans le temps de l'enquête CdVM) : le recensement industriel et le recensement agricole. Mais il est malheureusement difficile d'intégrer leurs données à celles de la CdVM car les nombres totaux d'actifs y sont sensiblement différents. Ainsi le recensement industriel donne 115 mille actifs, le recensement des établissements donne 126 mille actifs dans l'industrie alors que l'enquête CdVM donne 180 mille actifs dans l'industrie. Les résultats du recensement agricole sont encore plus difficiles à intégrer du fait de l'absence d'une définition opérationnelle de l'activité agricole comme activité principale.

Il n'y a pas lieu ici de s'aventurer à opérer des redressements qui resteraient en tout état de cause sujets à discussion.

On peut cependant tirer quelques conclusions qualitatives pour les secteurs d'activité les moins entachés de distorsions :

Beyrouth, sa banlieue et une grande partie du « reste du Mont Liban » semblent fonctionner comme un même ensemble dont chaque sous-partie démontre (par l'excès des emplois qui s'y localisent par rapport aux actifs qui y résident) une spécialisation dans certaines activités alors que les autres sous-parties démontrent un déficit complémentaire : ainsi les services financiers, les services aux entreprises, la santé et dans une moindre mesure le commerce sont concentrés à Beyrouth, le reste du Mont-Liban polarise l'enseignement et la restauration et l'hôtellerie, l'industrie se concentrant principalement à Beyrouth et dans sa banlieue. Sans pouvoir établir une matrice des lieux de résidence et d'activité, on peut relever que la banlieue présente un caractère relatif de « dortoir » alors que le « reste du Mont-Liban » combine à son caractère de dortoir celui d'un lieu d'assurer pour

l'ensemble de l'agglomération une part significative des services d'éducation et de loisirs (ainsi qu'une part importante de la restauration et de l'hôtellerie).

COMPARAISONS INTERREGIONALES DES ENTREPRISES, DES STATUTS D'ACTIVITE ET DES PROFESSIONS

Caractéristiques des entreprises

Quelles que soient les réserves sur les données du recensement des établissements en termes d'exhaustivité, il reste que, pour les établissements effectivement relevés, le critère de leur taille reste significatif.

Secteur d'activité	Beyrouth	Banlieue	R Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Agriculture et industrie extractive	2,9	4,0	3,0	1,7	2,2	2,4	2,2	2,1
Industries alimentaires	4,1	8,3	3,7	4,1	4,8	3,4	3,0	4,8
Industries textiles et du cuir	15,1	5,2	6,1	2,6	2,3	4,6	3,4	4,9
Industries du bois et du papier	5,9	3,9	5,0	3,1	4,8	3,1	2,5	4,0
Impression et édition	8,7	6,2	5,5	2,8	3,8	3,3	3,1	6,5
Industries des produits non métalliques	8,7	9,5	7,4	8,1	6,7	4,2	3,9	7,3
Industries des produits métalliques	5,7	4,2	3,3	2,4	2,5	2,5	2,4	3,3
Fabrication de machines et appareils	13,4	3,9	11,8	3,1	2,1	2,2	1,9	5,0
Fabrication de meubles	3,6	3,7	3,0	2,5	2,8	3,8	2,8	3,2
Eaux électricité et gaz	0,7	6,3	3,8	4,1	2,3	2,9	1,9	3,0
Construction	8,4	6,2	5,3	2,9	3,0	9,2	1,8	6,2
Commerce et entretien de véhicules	2,9	2,6	2,1	2,0	1,9	2,0	1,9	2,2
Commerce de gros	6,8	5,5	4,1	2,9	2,9	3,6	2,3	4,3
Commerce de détail	2,4	1,9	1,7	1,5	1,5	1,6	1,5	1,8
Hôtels et restaurants	5,2	3,2	4,4	2,3	2,4	2,2	2,1	3,3
Transports	3,5	4,5	2,8	4,2	3,2	6,4	2,0	3,9
Services auxiliaires des transports	4,7	4,2	3,1	4,2	3,8	4,0	3,6	4,3
Postes et télécommunications	12,2	7,4	2,9	2,6	2,9	2,2	2,4	4,8
Intermédiation financière	33,7	26,6	11,8	13,6	16,7	12,4	11,5	24,0
Assurance	15,8	7,6	3,2	4,6	2,6	3,1	1,9	6,4
Auxiliaires financiers et d'assurance	62,5	5,3	3,2	2,5	2,3	2,8	2,4	16,6
Activités immobilières	3,6	4,1	3,8	1,9	1,9	2,2	1,7	3,4
Location de machines et d'équipements	3,7	2,5	1,7	2,1	1,5	3,4	1,3	2,4
Services informatiques, recherche, développement	2,8	4,5	2,4	2,1	2,1	2,3	1,3	3,0
Services aux entreprises	5,4	3,9	2,6	2,3	2,4	2,4	2,3	3,6
Services collectifs et sécurité sociale	2,1	15,4	2,5	1,3	6,0	2,5	1,0	3,5
Éducation	34,2	28,5	88,1	21,8	20,4	24,1	21,3	34,8
Santé et action sociale	17,1	3,9	4,5	3,6	6,9	5,7	2,6	7,0
Activités associatives	7,4	6,1	10,9	10,4	28,1	15,2	24,3	12,1
Activités récréatives, culturelles et sportives	18,7	3,5	10,3	4,0	6,8	3,5	1,9	7,3
Services personnels	0,9	2,0	1,8	1,8	2,0	1,5	1,6	1,6
Administrations internationales	9,8	17,5	7,4	136,0	12,0	8,1	0,0	15,6
Indéterminé	2,3	2,4	5,6	1,2	3,3	1,0	1,7	2,7
TOTAL	5,8	3,6	4,0	2,4	2,6	2,7	2,2	3,4

Les établissements de plus de 50 travailleurs (hors administrations publiques) ne seraient que 862 sur près de 200 000 ; parmi eux, 371

établissements (soit plus de 40%) relèveraient des secteurs des services collectifs (santé, éducation et activités sociales, associatives et récréatives). Dans les régions périphériques, la part de ces types d'activité parmi les établissements de plus de 50 travailleurs devient écrasante.

Si l'on observe la taille moyenne des établissements par secteur et par région, on relève que les banques (sièges ou agences), les écoles et les associations sont pratiquement les seules à afficher dans toutes les régions une taille moyenne dépassant 10 travailleurs par établissement.

Les différentes branches industrielles ne voient la taille moyenne de leurs établissements dépasser le niveau de 5 actifs que dans le Liban central (RMB et Mont-Liban), ailleurs (surtout si l'on exclue quelques cas atypiques comme les cimenteries) il s'agit surtout de micro-entreprises et de petit artisanat. Le commerce de détail reste pratiquement individuel.

Secteurs d'activité des résidents

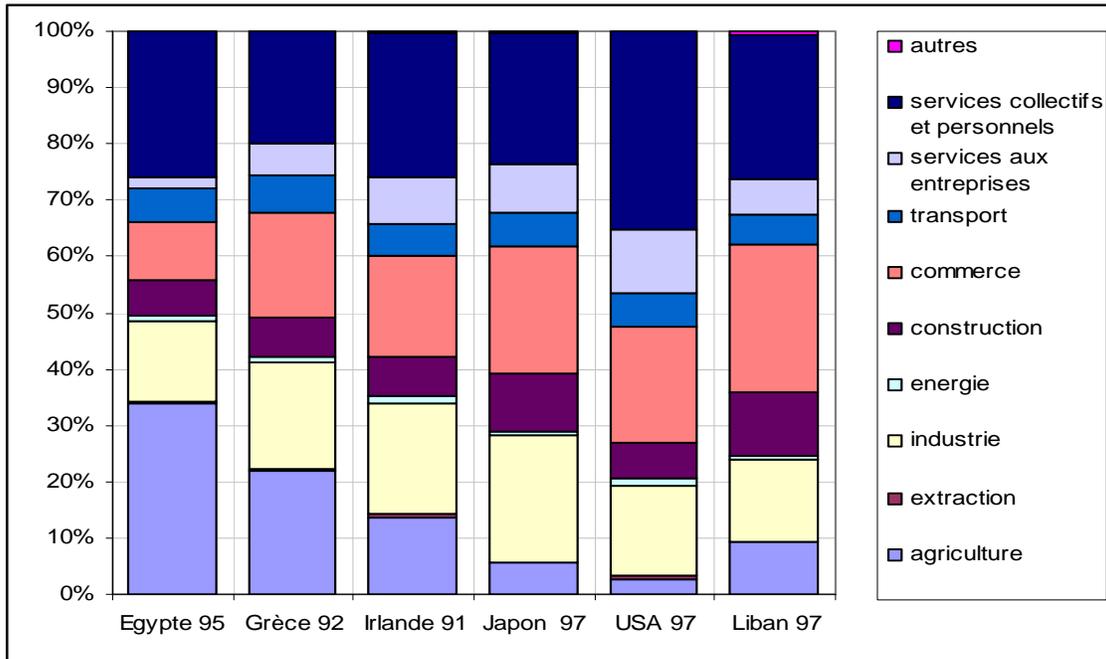
Les deux tableaux suivants présentent la distribution des actifs par lieu de résidence sur les secteurs d'activité et sur les secteurs institutionnels en effectifs et en pourcentages à l'intérieur de chaque région :

(effectifs)	Beyrouth	Banlieue	reste Mont Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Agriculture	281	1 807	10 957	33 838	32 153	23 400	13 530	115 894
Industrie et énergie	17 419	62 634	28 942	33 838	19 322	16 993	9 456	188 172
Construction	9 834	29 811	31 216	24 073	14 994	20 754	13 299	144 556
Commerce et hôtellerie	41 863	85 218	51 269	53 596	37 099	36 772	18 527	325 251
Transport et télécom	7 305	18 670	12 404	12 945	7 420	6 825	3 229	68 540
Services	62 935	102 382	71 735	67 903	43 282	34 265	18 758	400 022
Indéterminé	562	602	413	681	155	279	0	2 492
TOTAL	140 199	301 124	206 935	226 873	154 425	139 287	76 798	1 244 928
Public	14 375	35 739	29 300	38 285	27 403	13 677	11 430	170 209
Privé	112 059	245 032	166 915	175 800	117 699	116 002	61 795	995 302
Autre	21 763	21 364	12 429	8 136	6 339	8 136	2 496	80 663
Total	148 197	302 135	208 644	222 221	151 441	137 815	75 721	1 246 174

(% d'actifs par région)	Beyrouth	Banlieue	reste Mont Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Agriculture	0,2%	0,6%	5,3%	14,9%	20,8%	16,8%	17,6%	9,3%
Industrie et énergie	12,4%	20,8%	14,0%	14,9%	12,5%	12,2%	12,3%	15,1%
Construction	7,0%	9,9%	15,1%	10,6%	9,7%	14,9%	17,3%	11,6%
Commerce et hôtellerie	29,9%	28,3%	24,8%	23,6%	24,0%	26,4%	24,1%	26,1%
Transport et télécoms	5,2%	6,2%	6,0%	5,7%	4,8%	4,9%	4,2%	5,5%
Services	44,9%	34,0%	34,7%	29,9%	28,0%	24,6%	24,4%	32,1%
Indéterminé	0,4%	0,2%	0,2%	0,3%	0,1%	0,2%	0,0%	0,2%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Public	9,7%	11,8%	14,0%	17,2%	18,1%	9,9%	15,1%	13,7%
Privé	75,6%	81,1%	80,0%	79,1%	77,7%	84,2%	81,6%	79,9%
Autre	14,7%	7,1%	6,0%	3,7%	4,2%	5,9%	3,3%	6,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Certains traits de la structure d'activité par secteur méritent d'être relevés.

D'abord en termes globaux, on constate que les actifs dans l'agriculture représentent moins de 10% alors que les actifs dans l'industrie sont 15%. Les secteurs producteurs de biens échangeables n'occupent que moins du quart des actifs résidents, cette proportion est absolument inhabituelle parmi les pays comparables au Liban en termes de niveau de richesse et de productivité. En contrepartie la part des actifs impliqués dans la construction et dans le commerce est nettement hypertrophiée.



Cette situation est le reflet direct d'une économie marquée par l'importance de la consommation (et de l'investissement dans la construction) par rapport aux ressources provenant du PIB, ce qui reflète le déficit massif du compte des opérations courantes avec l'extérieur. La structure d'activité libanaise se trouve ainsi paradoxalement ressembler plus à celle du Japon (qui a enregistré des excédents extérieurs colossaux) qu'à celle de pays plus proches par leurs réalités économiques alors que les écarts de productivité entre ce pays et le Liban sont extrêmes.

En termes spatiaux, les différences entre la RMB dans son ensemble et le reste du pays au niveau de la distribution sectorielle des activités sont insignifiantes à part bien entendu, l'absence de l'agriculture dans la RMB. La part des actifs résidant dans la RMB par rapport à ceux résidant dans le pays dans les différents secteurs est pratiquement uniforme :

secteur	Industrie et énergie	Construction	Commerce et hôtellerie	Transport et télécommunications	Services	TOTAL
Part de la RMB sans l'agriculture	43%	27%	39%	38%	41%	39%

On doit cependant relever que l'activité de construction occupe une part moins importante dans la RMB que dans le reste du pays ce qui confirme le recul relatif de son attractivité déjà constaté en termes démographique.

Afin d'obtenir une image synthétique de la distribution sectorielle de l'activité entre les régions, il est utile de procéder au regroupement des secteurs d'activité en trois catégories :

- les activités « exogènes » produisant des biens et des services qui sont échangeables (agriculture et industrie) ou qui s'adressent à une demande intermédiaire (services financiers et services aux entreprises), leur localisation ne dépend que faiblement de la distribution de la demande de consommation finale,
- les administrations dont la distribution géographique ne relève pas de considérations économiques directes (on aurait dû pour être complètement cohérent y rattacher les activités liées aux travaux publics mais ils sont indissociables du reste du secteur ainsi qu'une partie des services collectifs qui dépendent du secteur public et dont la localisation s'écarte d'un niveau uniforme de satisfaction des besoins locaux mais l'exercice serait trop long),
- les activités « endogènes » qui dépendent directement de la demande finale (consommation ou investissement privé dans la construction).

Ce regroupement fait apparaître trois zones relativement homogènes : la RMB, la zone d'attraction privilégiée de la RMB qui comprend le reste du Mont-Liban, le Sud et Nabatieh et les zones qui ne subissent que faiblement l'attraction de la RMB (le Nord et la Békaa).

<i>Distribution des actifs par secteur d'activité</i>	RMB	Sud, Nabatieh et Mont-Liban	Nord et Bekaa*	Liban entier
Agriculture	0%	11%	17%	9%
Industrie	18%	12%	13%	15%
<i>Biens échangeables</i>	18%	24%	31%	24%
Services entreprises	9%	6%	3%	6%
Activités exogènes	28%	30%	34%	30%
Administration	7%	7%	11%	8%
Énergie	0%	1%	1%	1%
Construction	14%	24%	18%	19%
Commerce et hôtellerie	44%	39%	43%	42%
Transport et télécom	9%	8%	10%	9%
Services privés	32%	27%	28%	29%
Activités endogènes	65%	64%	55%	62%

L'agriculture n'occupe plus que 5% des actifs dans le « reste du Mont-Liban » et 11% dans la zone d'attraction privilégiée de la RMB alors qu'elle occupe entre 15% et 20% des actifs dans les régions périphériques. L'industrie et les services aux entreprises sont par contre concentrés à la RMB où ils occupent respectivement 18% et 9% des actifs contre respectivement 12% et 6 à 3% ailleurs. L'ensemble des activités « exogènes » occupent une part croissante à mesure que l'on s'éloigne de Beyrouth. La part de l'administration croît aussi dans la même direction.

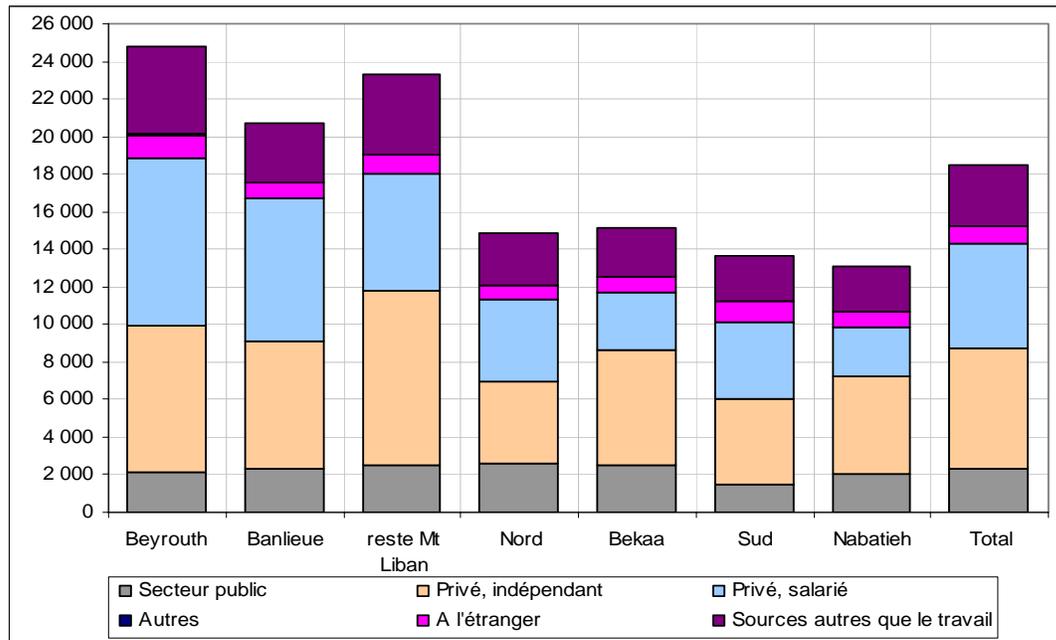
Les activités directement liées à la demande finale occupent près des deux tiers des actifs tant dans la RMB que dans sa zone privilégiée d'attraction (le reste du Mont-Liban, le Sud et Nabatieh) contre 55% hors de cette zone. Leur structure interne varie suivant les composantes de la demande : plus de demande sur les services dans la RMB, plus de construction dans la zone d'attraction.

Envisagé sous cet angle, le marché de l'emploi fait apparaître le rôle moteur de la demande finale dans un vaste périmètre autour de Beyrouth ; cette dynamique semble cependant s'essouffler à la périphérie. L'emploi public vient partiellement suppléer à ce déséquilibre. L'emploi dont la localisation n'est pas commandée par le déploiement spatial de la demande finale occupe une part réduite qui est d'ailleurs d'autant plus faible que la dynamique de la demande finale est intense. La production des biens échangeables ne concerne de ce fait que 18% des actifs dans la RMB, 24% dans sa zone d'attraction et 31% à la périphérie.

COMPARAISONS DES SOURCES ET DES NIVEAUX NOMINAUX ET REELS DES REVENUS

Structure des revenus des ménages par source

Le graphique et les tableaux ci-dessous présentent la distribution des revenus annuels monétaires (hors autoconsommation, revenus imputés, bourses etc.) moyens des ménages dans chaque région par source de revenu, en milliers de LBP et en pourcentages :



Revenu annuel moyen du ménage par source (milliers LBP)	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Secteur public	2 169	2 276	2 474	2 631	2 551	1 457	1 997	2 281
Privé, indépendant	7 731	6 868	9 303	4 375	6 085	4 617	5 250	6 453
Privé, salarié	8 916	7 594	6 192	4 332	3 071	4 065	2 559	5 583
Total privé	16 647	14 462	15 495	8 707	9 156	8 682	7 809	12 036
Agriculture	15	69	565	1 095	1 582	1 268	1 314	746
Industrie, bâtiment	3 282	4 587	4 838	2 537	2 347	2 536	2 705	3 467

Le développement équilibré

Commerce	4 395	4 267	4 130	2 272	2 761	2 331	2 129	3 338
Services	8 955	5 540	5 962	2 803	2 466	2 546	1 661	4 485
Autres	0	6	0	1	5	2	0	2
Revenu travail au Liban	18 816	16 744	17 969	11 339	11 712	10 141	9 806	14 319
A l'étranger	1 251	786	1 047	698	800	1 110	844	900
Indéterminé	40	16	58	5	21	11	0	22
Total revenu du travail	20 107	17 546	19 074	12 042	12 533	11 262	10 650	15 241
Sources hors travail	4 722	3 142	4 277	2 778	2 636	2 359	2 418	3 239
Revenu total	24 829	20 688	23 351	14 820	15 169	13 621	13 068	18 480

Revenu annuel moyen du ménage par source (%)	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Secteur public	9%	11%	11%	18%	17%	11%	15%	12%
Privé, indépendant	31%	33%	40%	30%	40%	34%	40%	35%
Privé, salarié	36%	37%	27%	29%	20%	30%	20%	30%
Total privé	67%	70%	66%	59%	60%	64%	60%	65%
Agriculture	0%	0%	2%	7%	10%	9%	10%	4%
Industrie, bâtiment	13%	22%	21%	17%	15%	19%	21%	19%
Commerce	18%	21%	18%	15%	18%	17%	16%	18%
Services	36%	27%	26%	19%	16%	19%	13%	24%
Autres	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Revenu travail au Liban	76%	81%	77%	77%	77%	74%	75%	77%
A l'étranger	5%	4%	4%	5%	5%	8%	6%	5%
Indéterminé	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total revenu du travail	81%	85%	82%	81%	83%	83%	81%	82%
Sources hors travail	19%	15%	18%	19%	17%	17%	19%	18%
Revenu total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le total des revenus des ménages résidents s'élèverait à 15.562 milliards de LBP, dont 14.804 milliards réalisés au Liban. Ce montant ne représente que 65% du PIB de 1997 tel que fourni par les sources officielles (22.746 milliards LBP). On peut difficilement admettre que le montant restant (près de 8 mille milliards LBP) puisse correspondre aux excédents bruts réinvestis par les entreprises. La surévaluation du PIB ou une sous-déclaration importante des revenus en général ou de certaines catégories de revenu en particulier constituent les pistes naturelles d'explication.

En première lecture les revenus moyens des ménages varient du simple au double entre les régions et se regroupent autour de deux paliers : 21 à 25 millions LBP dans le Liban central (RMB et Mont-Liban) et 13 à 15 millions LBP dans les régions périphériques.

Les revenus du travail au Liban représentent entre 75% et 80% des revenus totaux, la part des autres revenus au Liban (profits, intérêts, loyers, etc.) varie peu et se situe autour de 18% des revenus totaux. La structure des revenus semble donc assez régulière entre les régions.

Or les revenus provenant du travail dans le secteur public sont peu différents entre les régions, mais vu leur poids réduit (de 12% à 18% des revenus), ils n'atténuent que légèrement les écarts constatés qui semblent donc provenir des revenus de l'activité ou de la propriété privées.

Pour affiner cette première lecture, il est cependant nécessaire de procéder à certains ajustements (en termes de prix ou de structure démographique des ménages) pour pouvoir faire la part dans ces écarts des facteurs spécifiquement spatiaux.

Nous procéderons dans les paragraphes suivants à ces ajustements et à ces raffinements dans l'analyse.

Écarts de prix interrégionaux

Il n'existe pas d'informations quantifiées sur les différences dans les prix à la consommation entre les différentes régions du Liban. Quelques travaux avaient été réalisés au début des années 90 mais se restreignaient à un ensemble de denrées alimentaires de « base ». On peut cependant affirmer que des différences significatives existent bien mais qu'elles ne s'appliquent pas aux « denrées » qui sont importées et distribuées à partir de Beyrouth mais plutôt aux produits locaux (dont les produits agricoles) et surtout aux services (logement, éducation, santé, loisirs, services personnels, etc.) ne serait-ce que pour refléter les différences des charges foncières et locatives et leurs effets sur les marges commerciales et sur les coûts des entreprises ; or ces derniers postes représentent une part écrasante du budget des ménages. Le tableau ci-dessous présente la composition respective du budget des ménages en 1966 (corrigée pour représenter la situation des trois tranches inférieures de revenu) et en 1997 (corrigée pour représenter la structure des revenus au niveau du Liban entier et non de Beyrouth et de sa banlieue seules dans lesquelles l'enquête a eu lieu).

<i>Postes de consommation des ménages</i>	Panier de 1966	Panier de 1997
Produits alimentaires et boissons	59,87	24,71
Habillement et chaussures	9,27	6,23
Logement	4,21	15,33
Équipement, produits et services ménagers	6,94	6,44
Santé	6,96	7,08
Transport et télécommunications	7,02	14,36
Enseignement	1,97	11,19
Loisirs, divertissement et culture	2,99	5,61
Services et biens divers	0,77	9,06
Total dépenses	100,00	100,00

On peut essayer de procéder indirectement en partant de la structure des consommations des ménages par région.

En vue de réduire l'impact des élasticités de la consommation des différentes catégories de biens et services suivant le revenu et de mettre en valeur les effets prix, les structures moyennes (d'après l'enquête CdVM) de la consommation des ménages dans chaque région ont été comparées à ce qu'elles auraient été si le revenu moyen du ménage dans la région était dépensé comme le revenu équivalent au niveau du Liban entier. Le tableau suivant donne les résultats de la comparaison en terme de variation relative des principaux postes de consommation : ainsi, par exemple, les charges effectives de loyer sont elles supérieures de 80% à Beyrouth et dans sa banlieue par rapport à ce qu'elles auraient été, à revenu égal du ménage, au niveau du Liban entier alors qu'elles sont inférieures de 53% dans le Nord, de 66% dans la Békaa etc. ; dans l'autre sens, les dépenses d'habillement

sont inférieures de 16% à Beyrouth, dans la banlieue et au Mont-Liban alors qu'elles sont supérieures dans les autres régions...

	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh
Alimentation	-5%	-8%	-2%	-6%	3%	0%	1%
Habillement	-17%	-16%	-18%	70%	3%	15%	18%
Soins personnels	1%	-2%	-12%	-1%	-2%	1%	21%
Loyer	81%	75%	0%	-53%	-66%	-48%	-85%
Energie, eau, téléphone	-12%	-7%	13%	-1%	23%	-9%	-7%
Entretien, réparations	19%	-1%	13%	-28%	-16%	-8%	-12%
Biens durables	-15%	33%	-3%	40%	-32%	79%	4%
Transport	-12%	-9%	6%	4%	6%	-8%	4%
Education	-2%	6%	-1%	-13%	2%	-15%	-9%
Santé	25%	5%	3%	-6%	-9%	-9%	-27%
Loisirs	16%	16%	10%	14%	2%	32%	79%
Divers	33%	31%	3%	12%	-1%	37%	21%

De façon agrégée, en regroupant les postes de dépense en deux catégories (celles marquées en vert dont les prix sont censés dépendre peu des différences interrégionales et les autres) et les régions en deux catégories dont les effectifs de population sont pratiquement équivalents (RMB et Mont-Liban d'une part et les autres régions d'autre part), on aboutirait au tableau suivant :

Postes de dépenses	montants moyens			écarts relatifs	
	Centre	Périphérie	Liban entier	Centre	Périphérie
Sensibles	10 044	5 836	7 984	8%	-6%
Peu sensibles	13 786	10 175	12 021	-5%	4%
Total	23 830	16 011	20 005		

Les ménages du centre (respectivement : de la périphérie) consacrerait 8% de plus (respectivement 6% de moins) aux biens et services sensibles aux différences de prix interrégionales qu'ils ne l'auraient fait s'ils se comportaient comme la moyenne des ménages libanais de même revenu et s'ils étaient par suite confrontés aux mêmes structures de prix. Ils consacrent 5% de moins (respectivement 4% de plus) aux biens et services non sensibles aux variations de prix.

Pareille situation tend à supporter la conclusion que les prix moyens des biens sensibles aux variations interrégionales de prix seraient inférieurs dans les régions périphériques de près de 20% par rapport aux régions centrales et conduirait à corriger le pouvoir d'achat global dans les régions périphériques de près de 8% pour le rendre comparable à celui des régions centrales. Ainsi corrigé par le pouvoir d'achat, l'écart relatif entre les montants moyens de dépense du ménage dans les régions centrales et dans les régions périphériques serait réduit du tiers (33%) au quart (26%). Cette correction du pouvoir d'achat interrégional est probablement sous-estimée du fait de la définition grossière des groupes de régions et des groupes de postes de consommation mais aussi du fait de l'omission de l'élasticité de la consommation des divers articles par rapport à leurs prix relatifs. Il convient probablement de retenir une variation relative par rapport à la moyenne nationale de l'ordre de $\pm 10\%$ entre centre et périphérie (et pouvant aller

jusqu'à ±15% entre les régions prises individuellement) et d'en tenir compte quand on compare les revenus nominaux.

Variation intersectorielle et variation interrégionale des revenus

Le thème du « développement » équilibré ne peut pas raisonnablement vouloir signifier la recherche d'une uniformité spatiale dans la répartition de l'activité économique, plus illusoire encore que l'égalité entre secteurs économiques ou entre catégories sociales. On ne peut le comprendre que comme l'expression d'un souci d'équité spatiale des chances. Il y aura nécessairement des régions plus urbanisées que d'autres, ou plus agricoles, ou plus commerçantes, ou plus industrielles... Les professions de direction seront mieux rémunérées que les professions manuelles peu qualifiées.... Mais on doit faire en sorte que les chances de trouver des emplois ne soient pas trop inégales ou du moins que les rythmes de migrations internes puissent s'adapter aux variations interrégionales du marché de l'emploi et que, pour un emploi ou une profession donnés, avec des qualifications proches, le pouvoir d'achat effectif de la rémunération de ce travail ne soient pas trop différentes.

Un angle d'attaque privilégié du problème devient donc l'analyse de la variance des revenus entre les régions et entre les professions et les secteurs pour l'activité principale des actifs.

Les trois tableaux suivants résument les données disponibles à ce propos à partir de l'enquête CdVM, le premier entre les statuts d'activité, le second entre les professions et le troisième entre les secteurs institutionnels (public et privé). Ils présentent les revenus moyens nominaux dans chacune des régions provenant de l'activité principale (en milliers de LBP) mais visent à comparer aussi bien les revenus nominaux que les revenus « réels », c'est-à-dire après correction par leur pouvoir d'achat :

(milliers LBP) Revenu annuel moyen de l'activité principale	Revenus nominaux								Revenus nominaux		Revenus réels		
	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatiéh	Total	Moyenne inter régionale	écart-type	écart-type /moyenne par région	écart-type	écart-type /moyenne par région
Statut d'activité													
Indépendant	14201	13455	13612	7867	9827	9084	9408	11091	11065	2404	22%	1 725	15%
Patron	35339	27355	25926	15698	15258	17231	14682	22968	21641	7393	34%	5 907	27%
Salarié permanent	11559	10361	10950	9234	8796	8172	9138	10057	9744	1142	12%	595	6%
Autre salarié	6680	6259	5942	4789	4497	4380	5825	5313	5482	848	15%	589	11%
Total	13527	11542	12882	7952	9196	7971	9012	10510	10297	2153	21%	1527	15%
Moyenne par statut	16945	14358	14108	9397	9595	9717	9763	12357					
écart-type	10957	7926	7358	3978	3832	4683	3171	6502					
écart-type/moyenne par statut	65%	55%	52%	42%	40%	48%	32%	53%					

Le développement équilibré

(milliers LBP) Revenu annuel moyen de l'activité principale	Revenus nominaux								Revenus nominaux		Revenus réels		
	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total	Moyenne inter régionale	écart-type par région	écart-type /moyenne par région	écart-type par région	écart-type /moyenne par région
Profession													
Forces armées	15270	11263	11109	9819	9328	9162	10655	10277	10944	1926	18%	1330	12%
Cadres supérieurs et directeurs	26061	23389	25846	13678	15224	15123	13602	20133	18989	5382	28%	4194	22%
Professions intellect, enseign.	21195	17616	16976	12744	13286	12302	10902	16056	15003	3406	23%	2433	16%
Professions intermédiaires	12430	12139	13651	9109	9266	8834	10660	11560	10870	1758	16%	1211	11%
Employés de bureau	8526	8737	8987	8012	7858	7347	10131	8543	8514	839	10%	965	11%
Personnel services et vendeurs	7907	8747	7995	6968	8797	7871	7413	8088	7957	611	8%	680	8%
Agriculteurs	6469	8306	7460	5259	7600	6904	6915	6818	6988	895	13%	875	12%
Ouvriers qualifiés	8872	8457	9895	6027	8270	6381	7752	7977	7951	1264	16%	1002	12%
Conducteurs de machines	7667	8015	8581	7228	7890	6917	7780	7777	7725	500	6%	502	6%
Ouvriers non qualifiés	6221	6418	5727	4552	4443	4384	6187	5244	5419	854	16%	679	12%
Total	13527	11542	12880	7952	9195	7971	9012	10510	10297	2152	21%	1526	15%
Moyenne inter professionnelle	12062	11309	11623	8340	9196	8523	9200	10247					
écart-type	6438	5015	5655	2882	2876	2951	2213	4345					
écart- type/moyenne profession	53%	44%	49%	35%	31%	35%	24%	42%					

(milliers LBP) Revenu annuel moyen de l'activité principale	Non salariés						Salariés					
	Revenus nominaux			Revenus réels			Revenus nominaux			Revenus réels		
	Moyenne inter régionale	écart-type	écart- type/moye nne	écart-type	écart- type/moye nne	Moyenne inter régionale	écart-type	écart- type/moye nne	écart-type	écart- type/moye nne	écart-type	écart- type/moye nne
Secteur institutionnel												
Secteur public							10 730	1 084	10%	501	5%	
Secteur privé	13 170	3 891	30%	3 033	23%	7 450	1 725	23%	1 244	17%		
Agriculture	7 958	1 089	14%	1 242	15%	4 583	1 178	26%	985	21%		
Industrie	13 450	3 462	26%	2 724	20%	6 681	1 539	23%	1 147	17%		
Commerce	15 174	4 941	33%	3 937	26%	8 749	1 646	19%	1 085	12%		
Services	12 615	2 992	24%	2 206	17%	7 083	1 289	18%	869	12%		
A l'étranger	29 734	10 241	34%	8 441	28%	22 448	4 233	19%	4 069	18%		
Ensemble	13 597	3 986	29%	3 098	23%	8 624	1 460	17%		11%		
Moyenne (au Liban)	12 299					7 565						
écart-type	2 671					2 065						
écart-type/moyenne	22%					27%						

La première remarque est que le coefficient de variation global (l'écart-type divisé par la moyenne) des revenus entre les régions (en incorporant donc à la fois des structures différentes de statuts et de professions) est seulement de 21% pour les revenus nominaux (et de 15% pour les revenus réels), contre 53% si l'on prend en compte, toutes régions confondues, les statuts

d'activité seuls et 42% si l'on prend en compte les professions seules, tant en termes nominaux que réels. On peut donc déjà dire que les différences dans les rémunérations sont bien plus influencées par les différences de statuts d'activité et de professions que par les différences régionales et ce en termes nominaux et, à plus forte raison en termes de pouvoir d'achat comparable.

De manière plus analytique, on observe que les coefficients de variation interrégionale des rémunérations pour les salariés tant permanents que temporaires sont faibles (12% et 15%) et ne dépassent que légèrement les différences de pouvoir d'achat (d'où des coefficients de variation pour les rémunérations réelles de l'ordre de 6% et 11%). Ils sont par contre sensiblement plus importants pour les indépendants (22%) et les patrons (34%) induisant, à pouvoir d'achat comparable, des différences relatives à la moyenne de $\pm 15\%$ à $\pm 27\%$.

En termes professionnels, on peut reconnaître trois groupes : des professions pour lesquelles la rémunération moyenne en pouvoir d'achat constant sont pratiquement équivalentes, à près de $\pm 6\%$ près, entre les régions : personnel des services et vendeurs, conducteurs de machines, des professions pour lesquelles l'écart relatif est de l'ordre de $\pm 10\%$: forces armées, professions intermédiaires, agriculteurs, ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés employés de bureau, et enfin des professions pour lesquels l'écart relatif est entre $\pm 16\%$ et $\pm 22\%$: cadres supérieurs et directeurs, professions intellectuelles.

C'est donc pour une large part du fait de l'inégale structure professionnelle entre les régions que l'écart relatif global entre les régions atteint, en termes nominaux, $\pm 21\%$ et en termes réels, $\pm 15\%$.

Dans le même ordre d'idées, les écarts relatifs à la moyenne en termes de pouvoir d'achat sont faibles pour les salariés du secteur public ($\pm 5\%$); ils sont sensiblement plus importants pour les salariés du commerce et des services ($\pm 12\%$) et pour les agriculteurs non-salariés ($\pm 15\%$) et deviennent lourds entre les salariés de l'industrie et de l'agriculture et les non-salariés dans les services et l'industrie (entre $\pm 17\%$ et $\pm 21\%$) pour atteindre $\pm 26\%$ pour les actifs non-salariés dans le commerce.

(milliers LBP)	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Secteur public	88%	95%	105%	125%	121%	69%	95%	100%
Privé, indépendant	111%	101%	140%	73%	102%	77%	88%	100%
Privé, salarié	148%	129%	108%	84%	59%	79%	50%	100%
Total privé	128%	114%	125%	78%	82%	78%	70%	100%
Agriculture	2%	9%	74%	159%	229%	184%	190%	100%
Industrie, bâtiment	88%	125%	135%	79%	73%	79%	84%	100%
Commerce	122%	121%	120%	74%	89%	75%	69%	100%
Services	185%	117%	129%	68%	59%	61%	40%	100%
Revenus travail au Liban	122%	111%	122%	86%	88%	77%	74%	100%
A l'étranger	129%	83%	113%	84%	96%	133%	101%	100%
Total revenus du travail	122%	109%	121%	85%	89%	80%	122%	100%
Sources autres que le travail	135%	92%	128%	93%	88%	79%	135%	100%
Revenu total	124%	106%	123%	87%	89%	80%	124%	100%

En revenant aux sources de revenu des ménages et en les corrigeant suivant les mêmes hypothèses de prix que ci-dessus, puis en les comparant à la structure des revenus du pays dans son entier, on peut mieux apprécier le poids réel dans les revenus des ménages de chaque région de chaque type d'activité.

On relève ainsi que :

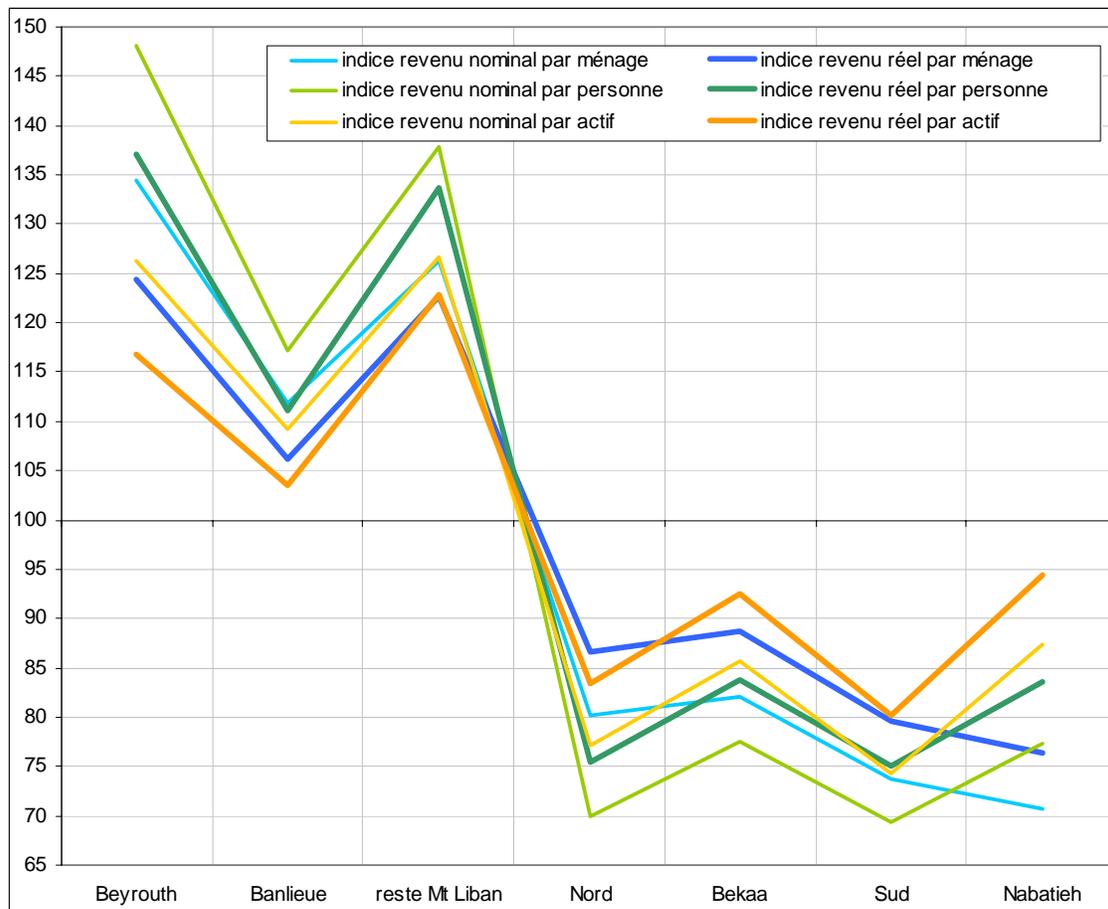
- Du point de vue des revenus du travail au Liban, les régions se distribuent en trois catégories : Beyrouth et le reste du Mont-Liban se situent à 122% de la moyenne nationale, la banlieue se situe à 109% et les autres régions se placent entre 80% et 89% (niveaux qu'il conviendrait de compléter par l'autoconsommation).
- Les revenus en provenance de l'étranger semblent assez bien répartis, la banlieue et le Liban-Nord en profitant relativement moins que les autres régions.
- Les revenus de la propriété (autres que le travail) sont aussi mieux répartis qu'on n'aurait pu le croire, avec un avantage pour Beyrouth et le Mont-Liban.
- Le secteur public pèse d'un poids particulièrement lourd au Nord et dans la Békaa.
- Les revenus des activités privées non salariées sont particulièrement élevés au Mont-Liban et particulièrement déprimés au Nord.
- Les revenus salariaux sont particulièrement importants dans la RMB et particulièrement faibles à Nabatieh et dans la Békaa.
- Les activités agricoles sont évidemment significatives dans les zones rurales alors que l'industrie concerne surtout la banlieue et le Mont-Liban, le commerce et les services étant les plus importants dans la RMB et au Mont-Liban avec une pointe exceptionnelle pour la ville de Beyrouth dans les services.

Revenus par ménage, par personne et par actif

En intégrant les effets des différences de prix entre les régions pour comparer les pouvoirs d'achat réels des revenus et en tenant compte par ailleurs de l'effet des différences dans la structure démographique de chacune des régions (taille des ménages et taux d'activité), on peut tenter de comparer, à pouvoir d'achat équivalent, les revenus par tête et les revenus par actif.

Indices de revenu (Liban entier = 100)	reste Mt							
	Beyrouth	Banlieue	Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Personnes/ménage	4.33	4.56	4.37	5.48	5.05	5.06	4.36	4.77
Actifs/ménage	1.73	1.66	1.62	1.69	1.56	1.61	1.31	1.62
Écart relatif des prix	8.0%	5.5%	3.0%	-7.5%	-7.5%	-7.5%	-7.5%	8.0%
Revenu nominal								
par ménage	134	112	126	80	82	74	71	100
par personne	148	117	138	70	78	69	77	100
par actif	126	109	127	77	86	74	87	100

Revenu réel								
par ménage	124	106	123	87	89	80	76	100
par personne	137	111	134	76	84	75	84	100
par actif	117	103	123	83	93	80	94	100



On peut tenter à partir de là mesurer l'impact des différences démographiques:

	Moyenne	Écart-type des valeurs nominales	Écart-type des valeurs réelles	Coefficient de variation en termes nominaux	Coefficient de variation en termes réels
Revenu total	18 482	4 256	3 173	23.0%	17.2%
Revenu par personne	3 874	1 171	939	30.2%	24.2%
Revenu par actif	54 358	2 342	1 711	20.6%	15.0%

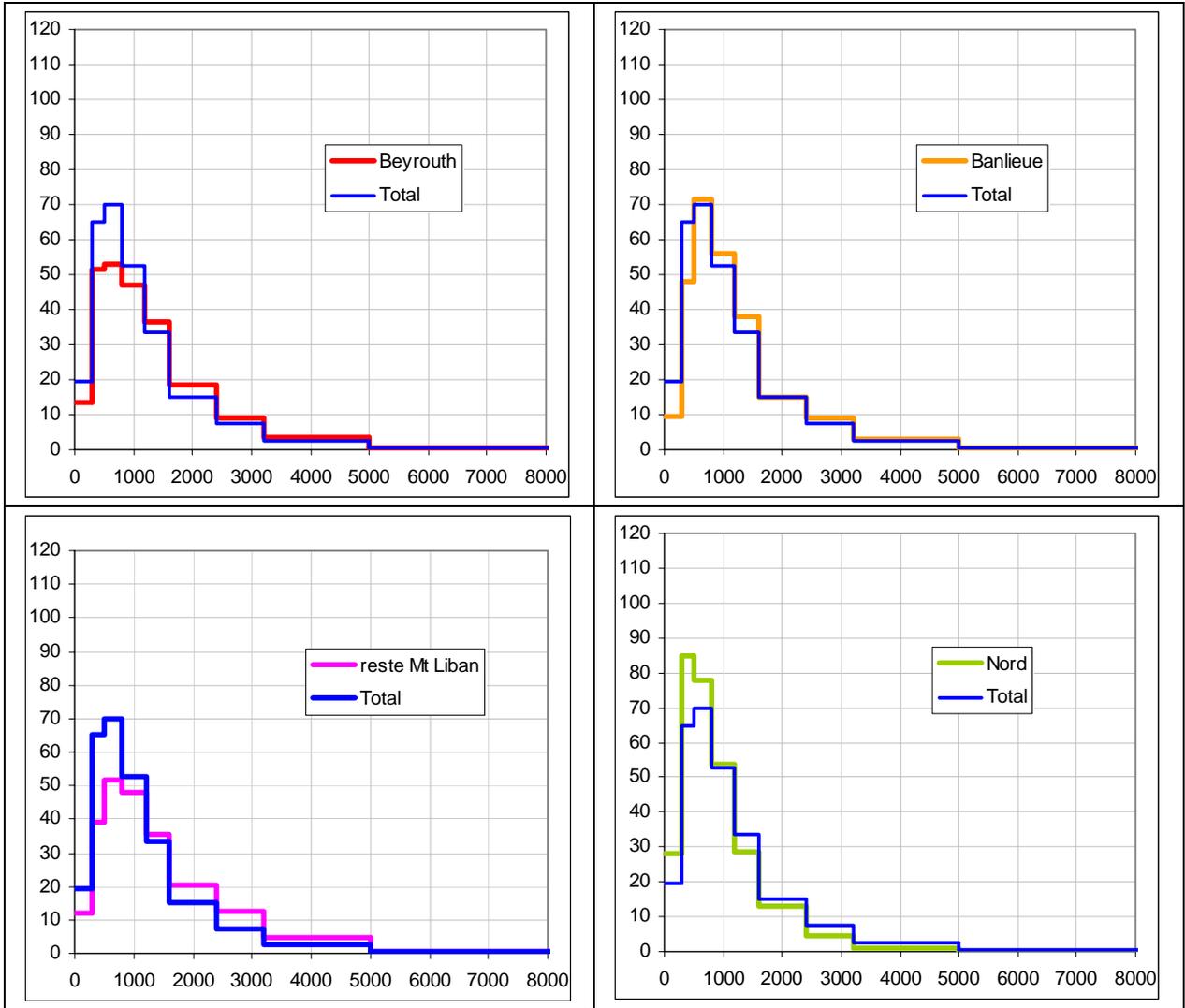
L'effet de prix atténue de près de 6% les différences de revenus entre les régions. L'écart relatif moyen entre les revenus réels par actif serait de l'ordre de 15,0% ; les différences de taux d'activité accentuent l'inégalité du revenu moyen par région entre les ménages à 17,2% et la taille différente des ménages la porte, entre les individus à 24,2%.

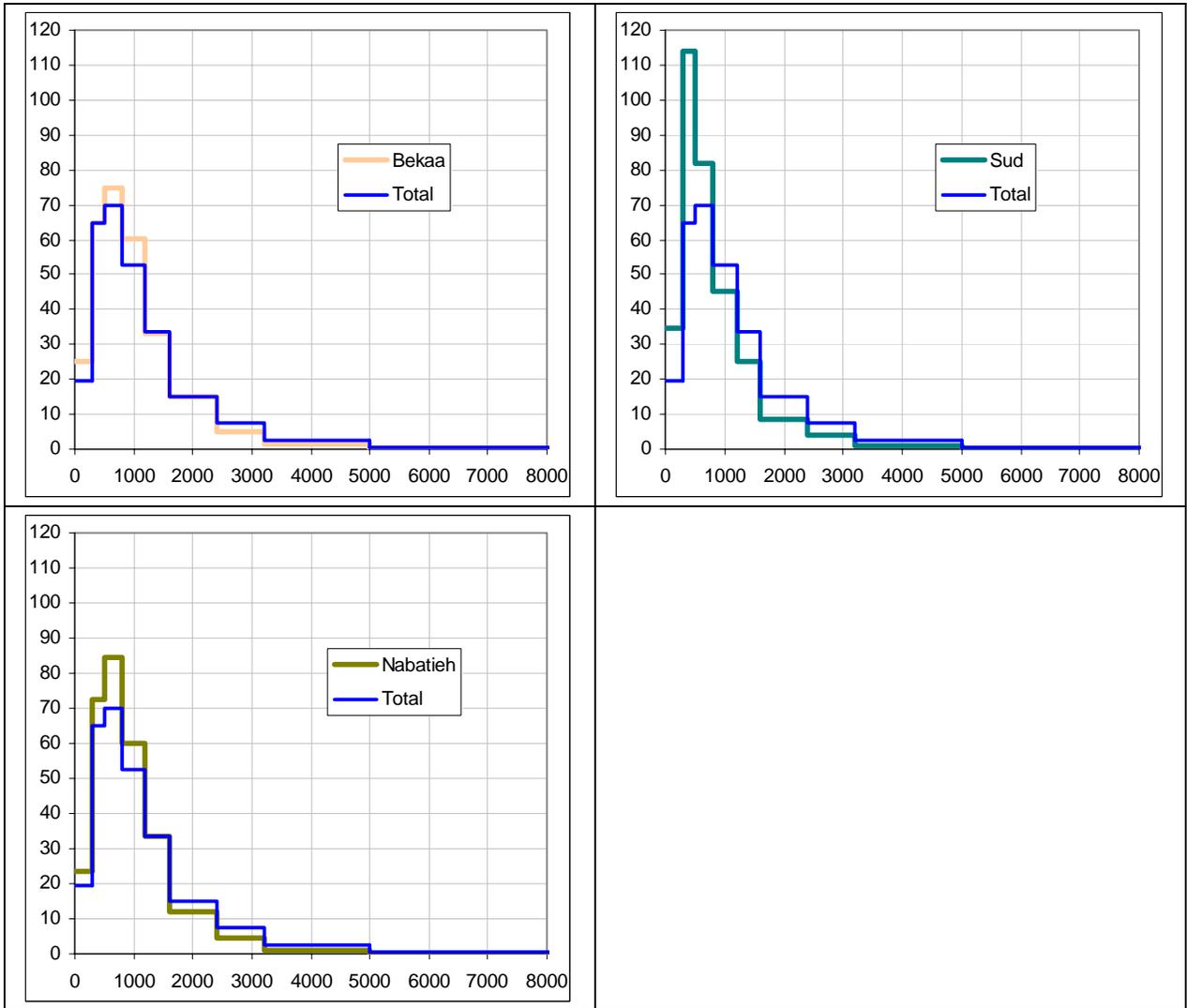
Ainsi, sur l'écart relatif moyen (de 30%) que l'on constate entre les régions au niveau des revenus nominaux moyens par individu, 20% seraient compensés

par les effets de prix, 23% proviendraient des différences dans les taux d'activité, 7% différences dans la taille des ménages et 50% des différences dans les rémunérations réelles (à pouvoir d'achat constant).

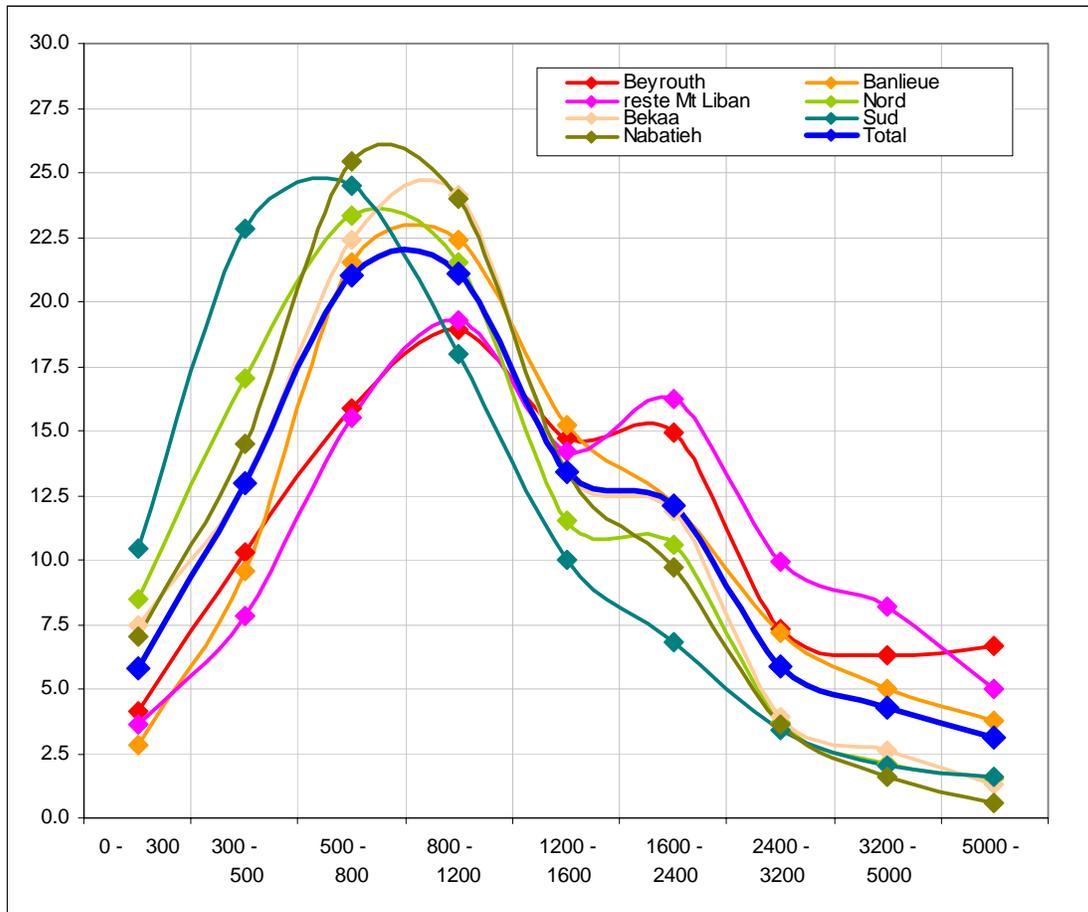
Distribution des revenus

Les sept graphiques suivants représentent la distribution des revenus par tête dans chacune des régions en comparaison avec la distribution des revenus par tête au niveau du pays dans son ensemble :



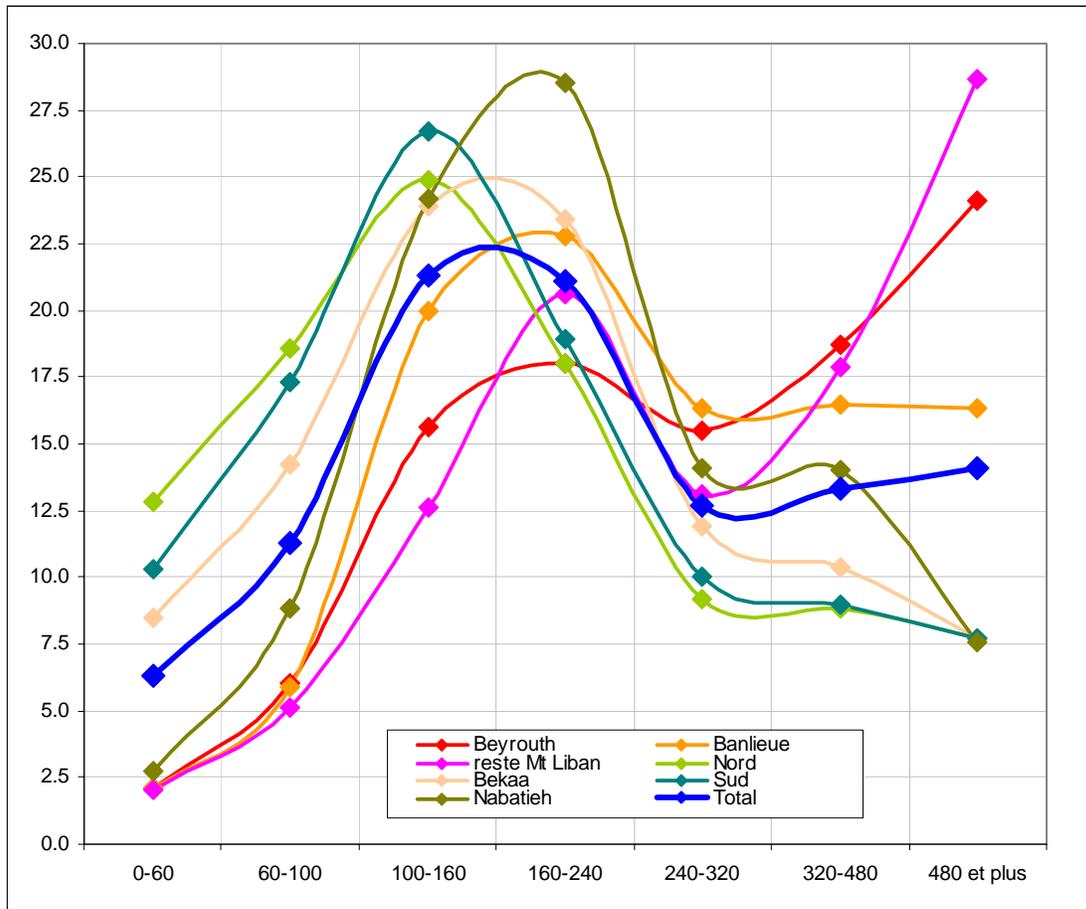


L'enquête CdVM a retenu a priori des classes de revenu d'inégale amplitude, probablement à partir d'hypothèses sur la forme de la distribution attendue (habituellement log-normale). Si nous retenons quand même les classes de revenu telles qu'elles apparaissent dans les résultats de l'enquête (sans correction des largeurs des classes et par conséquent en perdant la signification des surfaces sous les courbes), nous obtenons la représentation ci-dessous pour la distribution des effectifs par classe de revenu :



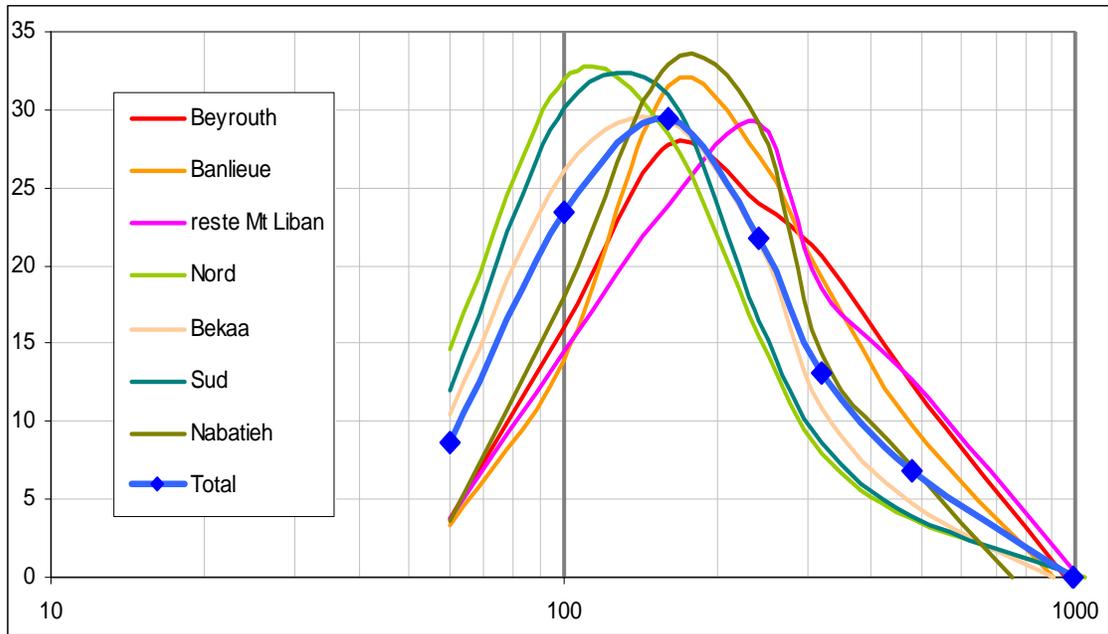
La distribution des ménages résidents dans chacune des régions par tranche de revenu mensuel (en milliers de LBP) présente, à un degré ou à un autre, la caractéristique remarquable d'être bimodale (on peut même déceler pour Beyrouth et le « reste du Mont-Liban » trois modes).

Cette bimodalité est plus visible encore si l'on regarde les revenus moyens mensuels par tête (en milliers de LBP) :



Une façon de décrire ce phénomène est de lire dans le « creux » des distributions du revenu la « disparition de la classe moyenne au Liban ». Ce serait évidemment une conclusion hâtive car elle ignorerait les différences d'amplitude des classes. Mais si l'on retient la règle que la distribution des revenus dans une économie donnée présente généralement une allure unimodale régulière (qui n'exclut nullement des inégalités plus ou moins importantes) on peut aussi déduire que toutes les régions semblent comporter deux types de population, au sens économique, la loi de distribution de leurs revenus étant nettement différenciée.

Ces deux types économiques de population se retrouvent dans toutes les régions et les caractéristiques de chacune sont relativement proches indépendamment des régions mais la proportion relative de ces deux populations est sensiblement différente entre les régions.



Le graphique ci-dessus permet de constater le renflement à droite par rapport à une distribution log-normale théorique de référence.

Le tableau ci-dessous présente dans chacune des régions une estimation qualitative de la distribution de la population résidente suivant chacun des deux types et l'indice de concentration de Gini des revenus des ménages :

(milliers LBP)	Beyrouth	Banlieue	reste Mt Liban	Nord	Bekaa	Sud	Nabatieh	Total
Mode population A	180	180	220	110	160	125	180	160
Mode population B	350	300	400	250	250		250	
Part population A	80%	84%	80%	95%	90%	95%	85%	88%
Part population B	20%	16%	20%	5%	10%	5%	10%	12%
Indice de Gini	0.595	0.600	0.616	0.550	0.591	0.562	0.652	0.565

Cette caractéristique de « bimodalité » ou plutôt de « renflement à droite de la courbe de distribution » ne relève sans doute pas de différences spatiales classiques, régions rurales et régions urbaines notamment, puisqu'elle se retrouve dans des régions totalement urbanisées comme la RMB, ville et banlieue. On doit rechercher ses causes dans la structure économique générale du pays et notamment dans l'accès inégal des ménages aux flux financiers externes qui comblent les déséquilibres de l'économie domestique.

Cet accès peut être direct dans le cas des retours d'émigrés ou des rapatriements de capitaux mais ces cas restent limités ; l'accès est le plus souvent indirect et se passe à travers les circuits de circulation interne des flux de capitaux attirés dans le pays. Or ces circuits sont particulièrement complexes et aboutissent même souvent à des résultats paradoxaux.

De façon globale, si l'on compare le Liban central (RMB et Mont-Liban) au reste du pays en exprimant d'une part la distribution de la population suivant les tranches de revenu mensuel moyen (en milliers LBP) et d'autre part la distribution du revenu total dans le pays sur ces mêmes catégories, on voit apparaître assez clairement le phénomène de dualisme déjà évoqué :

	Distribution de la population totale			Distribution du revenu total			Distribution du revenu par région		
	Liban Central	Reste du Liban	Total	Liban Central	Reste du Liban	Total	Liban Central	Reste du Liban	Total
	0-60	1%	5%	6%	0%	1%	1%	0%	2%
60-100	3%	8%	11%	1%	2%	3%	1%	6%	3%
100-160	8%	13%	21%	4%	5%	9%	6%	14%	9%
160-240	10%	11%	21%	7%	7%	14%	11%	18%	14%
240-320	7%	6%	13%	7%	5%	12%	11%	13%	12%
320-480	8%	5%	14%	11%	7%	18%	18%	17%	18%
480 plus	10%	4%	14%	32%	11%	44%	52%	29%	44%
	48%	52%	100%	62%	38%	100%	100%	100%	100%

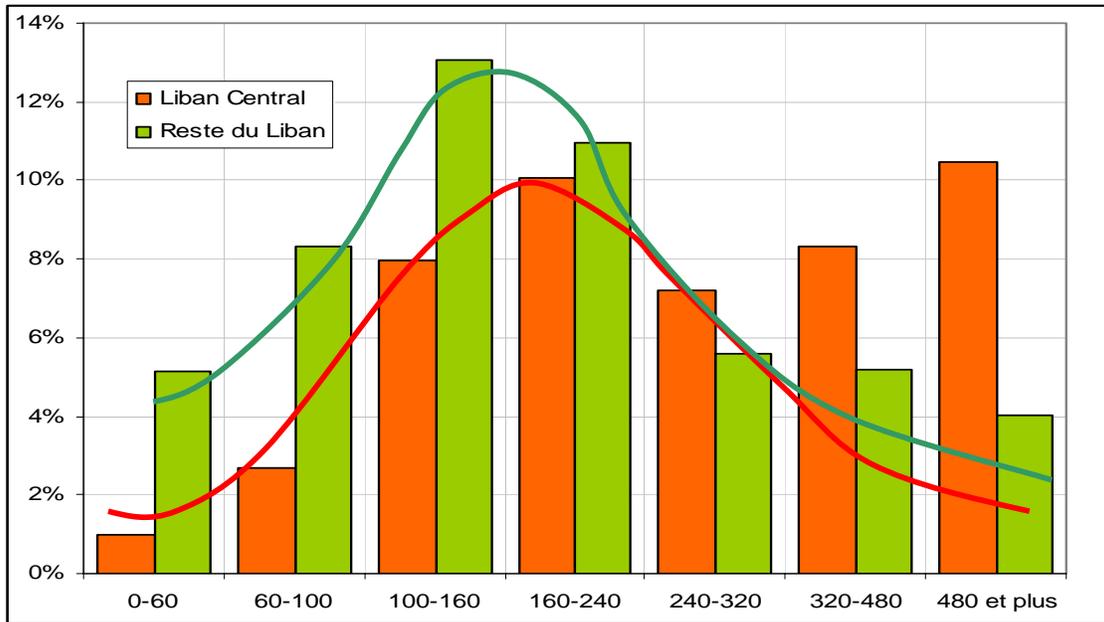
10% de la population du pays, résidant dans le Liban central (où elle représente 20% de la population) dispose du tiers des revenus du pays. Cela n'empêche pas la distribution des revenus d'être plus inégalitaire dans les régions périphériques que dans le Liban central (pris globalement ou dans chacune de ses composantes seule), l'inégalité de la distribution se retrouvant dans une position intermédiaire au niveau du pays dans son ensemble.

À l'échelle du pays, le décile supérieur de la population dispose de près de 30% des revenus, ce décile dans le Liban central dispose de près de 25% des revenus contre 36% dans le reste du pays et près de 40% au Nord et au Sud. Ces derniers niveaux sont comparables à ceux que l'on observe dans certains pays d'Afrique ou d'Amérique Latine (les pays européens et asiatiques se placent généralement entre 20% et 28%¹)

Une part déterminante de l'inégalité des revenus à l'échelle du pays provient donc essentiellement de la superposition d'une population (que nous avons appelée population « B ») disposant de revenus élevés au reste de la population (que nous avons appelée population « A »). Cette population « B » n'est pas seulement présente dans le Liban central bien qu'elle y soit concentrée. Si on la mettait de côté, les déséquilibres interrégionaux se trouvent largement réduits.

Il suffit dans le tableau ci-dessus de relever que la distribution de la population suivant les classes de revenu mensuel par personne seraient pratiquement symétriques (l'inégale largeur des classes assurant assez bien la dissymétrie implicite d'une distribution log-normale) si l'on mettait de côté l'impact de la population « B ». C'est ce qu'illustre le graphe ci-dessous.

¹ Voir statistiques du Bureau International du Travail et de la Banque Mondiale.



Les différences interrégionales, pour réelles qu'elles soient, semblent moins lourdes qu'on n'aurait pu le croire, du moins tant qu'elles sont appréhendées à partir des données moyennes des régions. En première lecture, la dimension spatiale des écarts économiques ne semble pas prépondérante. Les écarts interdéciles importants qui subsistent même si l'on « dégraisse la distribution des revenus de la superposition de la population « B » s'expliquent aisément par l'effet d'entraînement que produit localement la consommation cette population « B » ; on aurait même pu s'attendre à des écarts interrégionaux plus importants.

Une évaluation plus fine de la distribution des revenus permettrait sans doute de faire la part des raisons de l'inégalité : celles intrinsèques à la population de type « A » et celles découlant de la superposition de la population de type « B ».

TENTATIVE D'APPRECIATION DES FLUX DIRECTS ET INDUITS

Les modèles d'économie spatiale sont particulièrement complexes et exigeants en informations car ils rajoutent la dimension spatiale à la comptabilité des « agents nationaux ». Il serait illusoire, en l'absence d'une comptabilité nationale classique au Liban, de prétendre approcher l'économie spatiale libanaise en termes de flux quantitatifs entre les agents. L'effort de quantification est sans aucun doute nécessaire. Mais certains traits qualitatifs semblent pouvoir être relevés sur base des indications disponibles, ils ont au moins l'intérêt de constituer des hypothèses de travail.

Dimensions spatiales des relations économiques

Les dimensions spatiales des relations économiques sont multiples : on peut reconnaître d'une part les effets des déplacements des facteurs de production, le travail surtout, avec ce qu'ils entraînent en retour comme flux de rémunération et, d'autre part, les mouvements des biens et des services, tant intermédiaires que finaux ; ces mouvements ne cessent de se complexifier et vont des formes les plus simples de l'approvisionnement aux formes plus élaborées des consommations intermédiaires pour porter de plus en plus sur les échanges internes aux grandes entreprises (souvent à très grande distance) et sur les flux qui cimentent les grappes d'activités. La portée spatiale des mouvements de biens (mais aussi de services), tendant à devenir de plus en plus planétaire, disloque les conglomérats spatiaux compacts traditionnels.

Il ne faut pas oublier non plus les facteurs qui ne sont pas spatialisés. En particulier les flux financiers tant internes (versements d'intérêts par exemple) qu'externes (transferts de capitaux ou de revenus de ou vers l'extérieur) ne dépendent pas de facteurs spatiaux à l'échelle du pays. .

Comme il convient enfin de faire la part des flux purement redistributifs, publics surtout mais aussi privés, dont la justification même tient le plus souvent à ce qu'ils prennent le contre-pied des tendances économiques spontanées d'allocation spatiale.

Parmi ces flux multiples (travail, biens et services, capitaux et redistribution), certains apparaissent prépondérants au Liban alors que d'autres semblent réduits, en termes relatifs s'entend.

Distorsions des marchés

La première remarque qui s'impose est que la distorsion dans les équilibres externes de l'économie libanaise se traduit non seulement au niveau des marchés internes des biens et du travail mais marque aussi l'espace libanais.

Les prix relatifs internes et le gonflement du pouvoir d'achat domestique par rapport à l'extérieur font que la demande sur les biens intermédiaires est quasiment inexistante sauf pour les inputs particulièrement pondéreux (comme le ciment ou les matériaux de carrières pour certaines industries liées à la construction) ou rapidement périssables (comme pour les fruits et légumes pour l'agro-alimentaire, encore que là aussi l'importation supplée à une part grandissante des besoins).

Dans le domaine des services aussi les demandes intermédiaires sont limitées sauf pour subvenir aux demandes du secteur financier et du secteur de l'information audiovisuelle et de l'impression. Si pour ce dernier les spécificités culturelles et linguistiques continuent de jouer en faveur des prestataires de services locaux (production, graphisme, publicité, régies, etc.) la globalisation dans le domaine financier tend à faire intervenir de plus en plus des sociétés internationales au détriment des entreprises locales

pourvoyeuses de services au secteur financier qui se transforment progressivement en agents et en revendeurs (courtage, informatique, audit, consultants, etc.).

En conséquence le maillage du tissu des entreprises reste minimal sauf pour les entreprises du secteur financier (banques et dans une moindre mesure sociétés d'assurances) d'une part, l'administration et les services collectifs (santé et éducation de l'autre) de l'autre, ces derniers se trouvant assurer un rôle stabilisateur essentiel.

Cette caractéristique atténue beaucoup les dynamiques économiques de diffusion et de concentration spatiales des activités car leurs effets relèvent essentiellement de l'impact des distances sur les coûts marginaux de production que ce soit en terme de coût de transport pour les marchandises ou de coût du temps et des déplacements pour les services.

Il en va tout autrement pour ce qui concerne le déploiement spatial des activités directement liées à la consommation finale.

Or la contrepartie de la faiblesse structurelle des maillons intermédiaires de la chaîne économique est l'hypertrophie des activités de commerce et des services banals qui s'adressent à la consommation finale. C'est ce que montre amplement la lecture de la distribution des actifs suivant les secteurs d'activité.

Autant les activités liées à la production des biens (mais aussi des services) échangeables sont handicapées dans leur rentabilité voire dans leur survie par la distorsion des prix domestiques, autant celles liées à la consommation finale se trouvent dopées par elle.

Un phénomène similaire se produit au niveau du marché du travail : l'élévation du coût de la vie au Liban rend injustifiées, pour les résidents, les occupations dont le revenu espéré est trop faible alors que pour des non résidents les rémunérations offertes peuvent sembler alléchantes si elles sont dépensées en totalité ou en partie hors du Liban. Le recours massif à une main-d'œuvre frontalière (les Syriens essentiellement) ou temporaire (Asiatiques, Égyptiens, Éthiopiens, etc.) vient traduire cet état de fait. De façon plus particulière, le travail féminin ne devient intéressant pour les femmes qui ont des enfants que si la rémunération espérée permet de subvenir aux frais domestiques occasionnés par l'absence de la mère, notamment au regard des horaires scolaires courts et des vacances nombreuses ; on comprend ainsi que le travail des femmes reste limité malgré le fait que le niveau d'instruction des femmes soit équivalent à celui des hommes et qu'il n'atteint des proportions significatives que dans les régions où les niveaux de rémunération dépassent sensiblement ce seuil, soit dans la RMB.

L'émigration continue d'affecter massivement la population libanaise et écrète les jeunes générations. Cela réduit les taux apparents de chômage et atténue les tensions sociales mais remet en cause la matière humaine de la société libanaise.

La domination des activités liées à la consommation finale et ses traductions spatiales

Le déploiement des activités liées à la consommation finale dépend essentiellement de l'accès à cette demande. Elles tendent ainsi à se concentrer, pour les catégories à fort pouvoir de dépense, dans les quartiers résidentiels riches ou à susciter des quartiers commerçants et de services « chics » dont le caractère exclusif est clairement marqué (Solidere, clubs privés, rues Verdun et Monot, etc.). Pour les catégories à pouvoir de dépense moyen, ce sont surtout les nœuds routiers ou les grands axes de pénétration qui constituent les emplacements de choix. Certaines localisations isolées disposant d'avantages particuliers ou espérant en disposer aux yeux de leurs promoteurs focalisent aussi des investissements (stations de ski, endroits pittoresques pour la restauration, etc.).

L'accès à la demande de consommation finale n'est pas seulement influencé par les distances et les temps de transport, il intègre aussi le critère de sélectivité et d'homogénéité sociales.

Or les mécanismes de concentration des activités destinées à la consommation finale de la population à fort revenu se traduisent spontanément en mécanismes d'exclusion et ce par l'intermédiaire du marché foncier. L'élévation des valeurs foncières restreint la gamme des activités praticables dans une région donnée au commerce et aux services « de luxe » (excluant les équipements collectifs d'éducation et de santé au même titre que les autres activités économiques) alors même qu'elles la rendent inaccessible en termes d'habitat sauf pour une catégorie restreinte de revenus. Les prix fonciers ont connu une flambée puissante au cours des années 90 au Liban en général et à Beyrouth en particulier pour atteindre au centre-ville une charge foncière au m² construit égale à cinq fois le salaire minimum et un prix du m² au sol égale à 30 fois le salaire minimum.

Le poids des charges foncières a eu des effets multiples : la surproduction d'espaces construits commerciaux ou de bureaux ou résidentiels de « haut de gamme », particulièrement dans la RMB, l'établissement d'une barrière à l'entrée pour les jeunes ménages alors que les ménages plus âgés bénéficient de loyers contrôlés ou sont propriétaires de leur logement, ce qui favorise le retard des mariages et l'émigration ou encore l'allongement des trajets domicile-travail, le dépérissement des zones industrielles dans les régions de banlieue, etc.

Mise en résonance des logiques économique et communautaire

Les formes de déploiement des activités qui prévalent au Liban s'accommodent bien de l'héritage de la guerre en terme d'appropriation symbolique des fragments d'espace par les communautés. Cette appropriation se traduit par l'homogénéité confessionnelle de l'habitat. En l'absence de tendances lourdes à la concentration des travailleurs au niveau

d'entreprises de taille importante ou de régions de production, les interdits des régions marquées du sceau confessionnel autorisent sans mal le passage et le commerce, contrairement à la situation de guerre. Le fait pour Beyrouth d'avoir été partagée en zones confessionnelles hostiles se traduit aujourd'hui en avantage relatif par rapport aux autres agglomérations dont l'homogénéité confessionnelle s'est retournée contre elles (Tripoli, Zahlé, Saïda, Jounieh).

Dans cet ordre des choses, les travaux routiers acquièrent une importance particulière, car les routes, et notamment les voies rapides, permettent de rattacher les unes aux autres des portions d'espace physiquement disjointes mais fonctionnellement complémentaires en contournant des espaces économiquement inintéressants voire hostiles.

Les données statistiques disponibles montrent, contrairement à certaines idées reçues, que les activités agricoles, comme toutes les activités productrices de biens échangeables, n'occupent une part significative des actifs et n'assurent une part significative des revenus que dans des zones limitées, essentiellement dans la Békaa centrale. Les zones rurales fonctionnent de plus en plus comme des quartiers d'habitation éloignés pour ceux qui ne disposent pas des moyens d'habiter en ville, l'habitat de ceux qui y subsistent suscite à son tour certaines activités de proximité (commerces, petits services). Elles profitent aussi de l'attachement traditionnel des Libanais à leur « village » d'origine, à travers les investissements considérables qu'ils consacrent à la construction de résidences secondaires et au maintien d'une activité agricole d'agrément.

La relation à la ville est commandée par l'élévation des coûts fonciers et par l'homogénéité confessionnelle des lieux de résidence. La migration rurale, entravée vers Beyrouth, tend à suivre le schéma des relations familiales et politiques qui ouvrent les marchés du travail que ce soit dans le secteur public ou dans le privé. Il y a là sans doute une des raisons du recul du poids relatif de la RMB. La dépendance de certaines régions rurales de villes secondaires elles-mêmes marginalisées leur fait subir un double handicap, c'est notamment le cas d'une grande partie du Liban-Nord dans ses relations avec Tripoli et de la Békaa Nord dans sa relation avec Baalbek. La présence ancienne d'une forte communauté du Sud à Beyrouth et dans sa banlieue a permis de relier directement ces parties du Liban à la capitale, court-circuitant Saïda et favorisant ces régions relativement au Nord et à la Békaa Nord.

Dans ce schéma, le secteur public en vient à jouer un rôle décisif car l'emploi dans le secteur public se distingue du marché général de l'emploi par deux caractéristiques principales : il exclut de son champ les non-Libanais et il offre des rémunérations qui ne dépendent pas des conditions économiques régionales. Aussi voit-on l'emploi dans le secteur public constituer un pilier essentiel des revenus dans les régions les plus déprimées (Nord et Békaa).

Les effets de l'autonomisation des marchés régionaux en termes de prix sont très importants à prendre en compte car ils tempèrent les inégalités en termes de niveaux de vie. Mais il est tout aussi évident que cette autonomisation ne saurait se maintenir dans un pays aussi petit que du fait

de la faiblesse du tissu productif et du cloisonnement socio-communautaire de l'espace résidentiel.

CONTRAINTES ET CHOIX DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE

De manière globale, on peut affirmer que l'espace socio-économique libanais est commandé par trois ordres de considérations dont les effets sont inégaux et parfois contradictoires :

- une structure macro-économique déséquilibrée : le déficit massif des échanges extérieurs est comblé et entretenu par l'afflux de capitaux financiers ce qui se traduit par des prix internes relatifs surévalués ;
- une fragmentation communautaire imprimée dans l'espace à travers son appropriation communautaire.
- des caractéristiques physiques : un territoire de taille réduite mais marqué par un relief puissant,

L'exigence du « développement équilibré », comme thème politique fondamental dans le système libanais, n'a pas été confrontée au modèle économique qui a rapidement prévalu au Liban dès le début des années 90. Elle a par ailleurs été explicitement conçue en termes spatiaux pour conjurer la dimension confessionnelle associée à la guerre. Il s'en est suivi qu'elle a pris la forme d'une réclamation de redistribution géographique des projets et par suite des revenus par l'État, venant même à soutenir et le modèle économique dominant et les appropriations communautaires de l'espace.

L'action publique a été amenée à suppléer aux déficiences spatio-communautaires de la structure économique en agissant surtout sur les composantes de la demande finale (par les embauches, les subventions directes, les exemptions et même par des projets surdimensionnés ou économiquement injustifiés) et ce avec des moyens de plus en plus réduits.

Or l'analyse des manifestations des déséquilibres socio-économiques montre qu'ils ne ressortissent que faiblement à des causes proprement spatiales, ce qui n'est pas étonnant au regard de la taille réduite du territoire.

Les ajustements socio-économiques au sein d'une économie nationale passent naturellement par les mouvements migratoires internes et par le redéploiement des facteurs de production et notamment de la population active entre les différents types d'activité. Il convient que l'action publique n'entrave pas ces facteurs spontanés alors qu'elle doit préserver et si possible améliorer la compétitivité externe des secteurs de l'économie qui sont les plus confrontés à la compétition externe.

Il reste que les défis auxquels fait réellement face « le développement équilibré » du Liban vont plus loin que le dépérissement des moyens financiers du Liban. Entre, d'une part, les stigmates récentes et encore

douloureuses d'une guerre tragique qui a affaibli la société et l'État et, d'autre part, les opportunités, somme toute exceptionnelles, que lui offre l'accès à une offre qui semble illimitée d'hommes et de capitaux, le Liban a cru trouver une compensation salutaire. Mais comment gérer la coexistence de deux économies et de deux sociétés dans un pays qui est trop petit pour qu'elles s'ignorent et trop grand pour que la forme dominante absorbe l'autre et la dilue ?

Le modèle lui-même est-il viable si l'on règle ses modalités de gestion ?

Table des matières

Discours traditionnel et problématique	2
Le poids de Beyrouth sur la scène libanaise	2
Le poids de Beyrouth sur la scène régionale	3
Disponibilité et signifiante des informations	4
Attractivité de la RMB	5
Comparaisons quantitatives des marchés régionaux de l'emploi	8
L'offre de travail	8
Le chômage	10
Lieux de résidence et d'activité	11
Comparaisons interrégionales des entreprises, des statuts d'activité et des professions.....	12
Caractéristiques des entreprises.....	12
Secteurs d'activité des résidents.....	13
Comparaisons des sources et des niveaux nominaux et réels des revenus..	16
Structure des revenus des ménages par source	16
Écarts de prix interrégionaux	18
Variation intersectorielle et variation interrégionale des revenus.....	20
Revenus par ménage, par personne et par actif	23
Distribution des revenus	25
Tentative d'appréciation des flux directs et induits	31
Dimensions spatiales des relations économiques	32
Distorsions des marchés	32
La domination des activités liées à la consommation finale et ses traductions spatiales.....	34
Mise en résonance des logiques économique et communautaire.....	34
Contraintes et choix des politiques de développement équilibré	36